



EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA  
RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ 2021

# DIVULGATION LIÉE AU CLIMAT

# DIVULGATION LIÉE AU CLIMAT

« Nous sommes déterminés à continuer sur la voie du développement durable et, ce faisant, à devenir un partenaire plus efficace pour les entreprises canadiennes en quête de succès sur la scène internationale. »

Mairead Lavery  
Présidente et chef de la direction

À propos du présent rapport	3
Introduction	5
Gouvernance	8
Stratégie	15
Gestion des risques et des occasions	22
Indicateurs et cibles	25
Annexe	31
Nous joindre	32



## À propos du présent rapport

Le rapport de divulgation 2021 d'EDC lié au climat présente notre approche en matière de lutte contre les changements climatiques en plus de renseignements fondamentaux sur la gouvernance, la stratégie, les risques et les occasions. Il y est aussi question des indicateurs, des cibles et des projets qui ont porté nos engagements pendant la dernière année et de ce qui est prévu de 2022 à 2024.

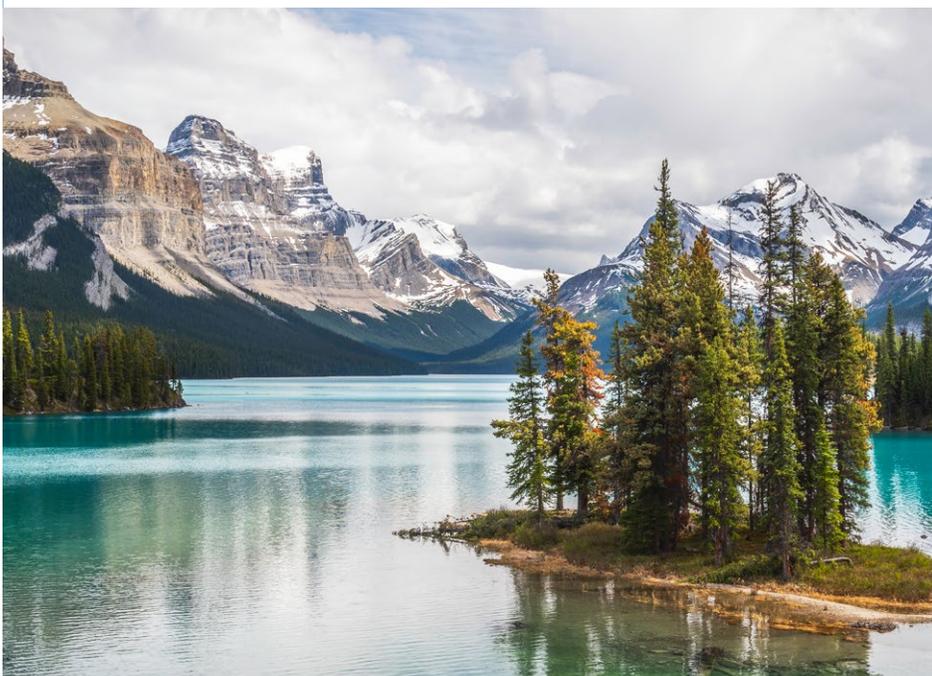
### Approche de la divulgation liée au climat

EDC fonde ses pratiques de gestion de programmes – et de divulgation – sur des pratiques exemplaires. Ses rapports climatiques respectent les recommandations du **Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)**. De la même manière que les risques et occasions climatiques sont au cœur de la stratégie ESG d'EDC, les données climatiques font partie intégrante de son Rapport annuel intégré. Nous estimons que le suivi et les rapports sont essentiels pour démontrer notre responsabilisation, évaluer notre travail et consolider nos relations avec nos parties prenantes externes, nos clients et les détenteurs de droits.

### Respect des recommandations du GIFCC

Dans son **Énoncé des priorités et des responsabilités de 2021**, le gouvernement du Canada salue le fait qu'EDC prône et applique le cadre du GIFCC depuis 2018, et encourage depuis l'application de ses recommandations. Pour ce faire, nous recevons des conseils externes sur les meilleures façons d'améliorer notre programme par une compréhension approfondie des principaux facteurs déterminants et des grandes tendances, et nous effectuons annuellement une validation limitée des indicateurs de rendement clé (IRC) liés aux changements climatiques, auxquels s'ajoutent d'autres IRC concernant l'environnement, la société et la gouvernance (ESG)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La Déclaration de validité 2021 sur les IRC touchant les facteurs ESG est accessible sur notre [site Web](#).



## PUBLICATIONS CONNEXES

Pour en savoir plus sur les démarches d'EDC en faveur de l'action climatique, voir les documents suivants :

- > Politique sur les changements climatiques
- > Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques
- > Cadre de référence pour les obligations vertes
- > La carboneutralité à EDC d'ici 2050

Autres documents connexes :

- > Politique sur la transparence et la divulgation
- > Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux
- > Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale
- > Politique sur les droits de la personne
- > Plan d'exécution de la Politique sur les droits de la personne 2019–2022
- > Cadre de diligence raisonnable : droits de la personne
- > Principes d'EDC en matière d'influence et de réparation

## Le gouvernement canadien exige des sociétés d'État qu'elles adoptent les pratiques de divulgation du GIFCC

Dans son **budget 2021**, le gouvernement fédéral a enjoint les sociétés d'État de suivre les recommandations du GIFCC pour divulguer leurs données, à partir de 2022 pour celles dont l'actif est de plus de un milliard de dollars et au plus tard en 2024 pour les autres. Au moment de l'annonce, EDC respectait déjà cette nouvelle obligation, ce qui fait foi de son aspiration constante à devenir un leader dans la transition de l'économie canadienne vers un avenir carboneutre. Elle a mis à profit sa position d'influence pour discuter, avec des partenaires fédéraux, des conséquences et des avantages de la nouvelle obligation, pour les sociétés d'État, de divulguer des données suivant les normes du GIFCC.

### Transparence et divulgation

Les rapports liés au climat font partie des efforts de transparence opérationnelle d'EDC. S'y ajoutent de nombreux rapports d'étape annuels qui brossent un portrait clair de nos pratiques afin d'établir avec nos parties prenantes une relation axée sur la confiance et la responsabilisation. Nous publions aussi nos stratégies, nos politiques, nos plans et des rapports intégrés ou individuels qui présentent les engagements, les objectifs et les progrès de la Société.

#### VOICI QUELQUES-UNS DES DOCUMENTS PRINCIPAUX :

- > Statégie 2030 d'EDC
- > Rapports annuels
- > Divulgence de 2021 liée au climat
- > Divulgence de 2021 liée aux droits de la personne
- > Rapports financiers
- > Résumés des Plans d'entreprise
- > Rapports annuels sur le Compte du Canada
- > Rapport sur les retombées des obligations vertes
- > Assemblée publique annuelle 2021

## MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS DU GIFCC

2010



Publication d'une mise à jour de la Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux, qui comporte des engagements climatiques.

2012



Priorisation des technologies propres.

2014



Émission d'une obligation verte par EDC, première institution financière canadienne à le faire.

2016



Début de notre contribution annuelle aux engagements climato-financiers du gouvernement du Canada au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

2017



Engagement public de ne plus financer de centrales au charbon. EDC passe pour la première fois le cap du milliard de dollars en exportations de technologies propres facilitées.

2018



Appui des recommandations du GIFCC par EDC, premier organisme de crédit à l'exportation et première société d'État canadienne à le faire.

2019



Publication de notre première Politique sur les changements climatiques autonome et, dans notre Rapport annuel 2018, de notre première divulgation sur les changements climatiques.

2020



Publication de renseignements sur notre première cible de réduction de l'intensité de carbone de notre portefeuille de prêts et de notre cadre de diligence raisonnable. Mise en place de nouvelles exigences conformes aux recommandations du GIFCC pour les clients du secteur du pétrole et du gaz naturel.

2021



Politique sur les changements climatiques pleinement mise en œuvre. EDC est le premier organisme de crédit à l'exportation à s'engager à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

## Introduction

Les changements climatiques restent au nombre des enjeux les plus urgents et les plus complexes de notre époque et s'accompagnent de risques pour nos activités, notre clientèle, l'environnement et la société. Leurs effets, omniprésents et mesurables, accélèrent la cadence. Mais cet enjeu s'accompagne aussi de la possibilité – voire de la responsabilité – de collaborer et d'innover pour préparer un avenir durable et découvrir ce qu'il nous réserve. Notre stratégie en matière d'action climatique tient compte à la fois des défis et des possibilités que présentent les changements climatiques.

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation, EDC se doit de mesurer, de gérer et de faire état des risques et des occasions liés aux changements climatiques au sein de sa chaîne de valeur, en ce qui concerne ses propres activités, les clients qu'elle finance et les conséquences de ce financement. Elle accomplit cette tâche en suivant les recommandations du **Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)**, un cadre mondial de premier ordre.

La **Politique sur les changements climatiques** d'EDC pose les bases stratégiques de son engagement à agir quant aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques (mesures, sensibilisation, financement vert, système de gestion des risques et rapports). Son **Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques**, examiné chaque année, précise la mise en œuvre de la politique en ce qui concerne l'examen des transactions.

Les dirigeants d'EDC comptent poser des gestes concrets, comme l'illustre notre engagement annoncé en 2021 : rendre carboneutres nos activités d'ici 2030 et tous nos secteurs d'activité d'ici 2050.

Nous prenons très au sérieux notre rôle pour ce qui est de faire progresser la lutte collective contre les changements climatiques et le dialogue à cet égard. En 2021, nous avons abondamment parlé de nos cibles et de nos mesures avec nos parties prenantes, notamment à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le climat (COP26). Lors de cet événement

international décisif, nous avons participé à des réunions bilatérales avec des représentants d'organismes de crédit à l'exportation (OCE), de gouvernements et du milieu des affaires, ainsi qu'à une table ronde avec des chefs d'État du Commonwealth et des figures de proue de l'action climatique canadienne. Nous avons participé à plusieurs événements d'importance, notamment :

- Un événement de **l'Alliance : Énergiser au-delà du charbon** faisant état des progrès réalisés et de l'importance de fixer des objectifs ambitieux. EDC a été le premier OCE à rejoindre les rangs de l'Alliance, dans la foulée de sa décision de longue date de réduire son soutien au secteur du charbon thermique, décision décrite dans la **Position sur le charbon thermique** d'EDC.
- Table ronde de UK Export Finance où des OCE ont discuté des manières dont les gouvernements pourraient canaliser le soutien offert de manière à favoriser le développement durable et écologique.
- Forum sur la finance durable où nous avons fait valoir l'importance de la finance durable dans l'atteinte des objectifs climatiques ainsi que le rôle et la stratégie d'EDC à cet égard.

En plus de contribuer à l'accélération de l'effort mondial et à la mise en commun de nos capacités, nous avons présenté notre parcours climatique à la Glasgow Financial Alliance for Net Zero et à la Banque de développement du Canada afin de leur faire part des enseignements que nous en avons tirés.



## TERMES IMPORTANTS

### Risque lié aux changements climatiques :

Effets négatifs potentiels des changements climatiques sur une organisation.

Types de risques : **risques physiques** attribuables à la gravité croissante des phénomènes météorologiques extrêmes, changements à long terme dans les précipitations et la température ou cycles météorologiques de plus en plus changeants; **risques associés à la transition**

vers une économie mondiale sobre en carbone (comme des mesures politiques et juridiques), changements technologiques, réactions du marché et enjeux de réputation.

### Occasion liée aux changements climatiques :

Effets positifs potentiels des démarches d'atténuation et d'adaptation liées aux changements climatiques, comme l'utilisation rationnelle des ressources, la réalisation d'économies, l'adoption et l'utilisation de sources énergétiques à faibles émissions, la conception de nouveaux produits et services et le développement de la résilience dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

## Carboneutralité d'ici 2050

Il y a plus de vingt ans, nous avons commencé à faire des pratiques commerciales responsables et durables une priorité, pour nos propres activités comme pour celles de nos clients. Aujourd'hui, notre approche des changements climatiques repose sur notre engagement à atteindre la carboneutralité dans l'ensemble de nos activités d'ici 2050, objectif aligné sur ceux du gouvernement du Canada et de l'Accord de Paris. En juillet 2021, nous avons été le premier organisme de crédit à l'exportation à prendre un engagement à cet égard, et nous sommes résolus à collaborer avec nos partenaires pour réussir une transition collective vers un avenir carboneutre.

- **Cibles d'intensité en carbone pour 2023** : Réduire de 40 % (par rapport à 2018) le soutien financier accordé aux six secteurs à plus forte intensité de carbone de notre portefeuille. Nous nous emploierons simultanément à planifier et mettre en œuvre l'engagement du gouvernement du Canada concernant la fin des nouveaux investissements publics directs dans le secteur mondial des combustibles fossiles d'ici la fin de 2022, comme le prévoit la **déclaration de la COP26**.
- **Cibles d'intensité en carbone pour 2030** : Réduire davantage les émissions en adoptant des cibles sectorielles fondées sur la science. La première de ces cibles sera annoncée d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2022.
- **Cible de financement durable** : Aider davantage les entreprises canadiennes qui innovent et prennent part à la transition vers une économie sobre en carbone grâce à différents mécanismes, comme les solutions de technologies propres, les obligations vertes de même que les produits de financement et du savoir liés à la durabilité. La première de ces cibles sera annoncée d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2022.
- **Éliminer nos propres émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030** et envisager, en dernier recours, l'achat de crédits compensatoires – un moyen de compenser les émissions qui ne peuvent être évitées.

Pour réaliser notre objectif de carboneutralité, il faudra des engagements à court terme comme à long terme, beaucoup de travail et des changements structurels. Il faudra également compter sur la participation des dirigeants d'EDC et de l'ensemble des employés, qui mèneront des actions concrètes pendant un long intervalle, et sur la rétroaction des parties prenantes et de nos pairs. Voici les principaux éléments de notre stratégie :

- Cesser d'accorder du nouveau financement aux entreprises internationales de pétrole et de gaz naturel, diminuer notre exposition aux actifs étrangers du secteur, et viser des cibles de réduction plus ambitieuses chaque fois que nous les devançons.
- Investir davantage dans la recherche et la science climatiques. Nous continuons à développer notre expertise interne et à sensibiliser et responsabiliser toute la Société au sujet du climat. Par exemple, nous contribuons à l'élaboration de pratiques exemplaires en matière de comptabilisation du carbone en tant que premier OCE à se joindre au **Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)** et à son groupe de travail. Nous avons en outre effectué des investissements visant à améliorer notre compréhension des méthodes d'établissement de cibles fondées sur la science, ce qui aboutira à l'annonce d'une cible prévue au premier semestre de 2022.
- Appuyer les plans de transition des entreprises canadiennes vers une économie sobre en carbone en misant sur notre capital et notre expertise climatique. Par exemple : nos investissements dans les technologies propres et notre future gamme d'obligations durables (obligations vertes, sociales et de transition).



## DÉFINITIONS RELATIVES À LA CARBONEUTRALITÉ

### Organisation carboneutre :

Une organisation qui achète des crédits compensatoires équivalant à ses émissions.

### Objectif de carboneutralité :

Objectif organisationnel de réduire ses émissions pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, quitte à compenser les émissions en trop en achetant des crédits.

### Carboneutralité :

Fait pour une organisation d'avoir réduit les émissions de ses activités à près de zéro pour l'année cible et d'acheter des crédits compensatoires pour les émissions restantes.

### RENSEIGNEMENTS CAONNEXES

Pour en savoir plus sur notre stratégie de carboneutralité et nos progrès en 2021, voir la [page 15](#) du présent rapport et le document d'information [La carboneutralité à EDC](#).

# SURVOL : PROGRÈS EN 2021 ET PAR LA SUITE

## 2021

## 2022 à 2024



### GOUVERNANCE

- Rattachement de la rémunération de la haute direction aux résultats relatifs aux cibles d'intensité en carbone pour 2023
- Restructuration et création de nouvelles fonctions liées à la durabilité et au climat
- Mise en place du Comité de la stratégie d'entreprise et du Comité de direction sur les questions ESG
- Amélioration des examens ESG du Conseil et augmentation de leur fréquence



### STRATÉGIE

- Engagement à atteindre la carboneutralité d'ici 2050
- Évaluation des lacunes et des possibilités en matière de divulgation liée au climat
- Réalisation de notre deuxième analyse par scénario climatique
- Adhésion à l'Alliance : Énergiser au-delà du charbon et au Partnership for Carbon Accounting Financials
- Création d'un cadre de financement durable pour orienter la conception de nouveaux produits financiers axés sur les facteurs ESG



### GESTION DES RISQUES

- Projet pilote d'intégration des enjeux climatiques au risque de crédit
- Mise en place d'une formation obligatoire sur les bases des principes ESG à l'échelle d'EDC



### INDICATEURS ET CIBLES

- Dépassement et ajustement à la hausse de la cible d'intensité en carbone pour 2023
- Engagement à atteindre la carboneutralité dans nos activités d'ici 2030 et mise à jour des méthodes de calcul des GES
- Calcul des émissions de GES associées à notre portefeuille de financement

- Ajout des facteurs ESG dans le programme de rémunération au rendement des vice-présidents et de la haute direction
- Renforcement du volet ESG dans les mandats des comités du Conseil
- Ajout de ressources internes ayant une expertise dans le domaine des changements climatiques, notamment dans des rôles de supervision (direction et vice-présidence)
- Renforcement de la Politique sur les changements climatiques par l'entremise du processus d'examen triennal, qui comprend une consultation publique

- Présenter une définition actualisée des technologies propres et d'autres mises à jour, au besoin
- Continuer de parfaire nos connaissances du secteur des technologies propres et de renforcer la collaboration à cet égard
- Publier un cadre d'obligations durables régissant les obligations vertes, sociales et de transition.
- Améliorer notre approche de l'analyse par portefeuille des scénarios climatiques et associer plus étroitement la stratégie climatique d'EDC à ces analyses et à la résilience climatique
- Élaborer une stratégie en matière de produits ESG qui illustre la volonté d'EDC d'étoffer sa gamme de produits axée sur les facteurs ESG

- Élaborer notre approche de l'intégration des enjeux climatiques dans notre évaluation du risque de crédit en misant sur les conclusions tirées du projet pilote
- Actualiser notre approche du contrôle préalable en matière de risques climatiques non liés au crédit en vue d'appuyer l'opérationnalisation des initiatives de carboneutralité

- Annoncer publiquement, et mettre en œuvre, nos cibles pour 2030 fondées sur la science et nos cibles de financement durable
- Continuer d'améliorer et de divulguer nos indicateurs de retombées en fonction du nouveau cadre d'obligations durables
- Continuer la mise en œuvre d'initiatives en cours visant à réduire les émissions de GES
- Divulguer les émissions de GES financées dans notre portefeuille selon les méthodes du PCAF

## Gouvernance

**EDC œuvre à créer un monde plus durable et plus équitable par son leadership et son influence sur les entreprises. Sa structure de gouvernance opérationnelle solide contribue à cet objectif.**

Elle est aussi guidée par ses valeurs fondamentales : la réussite de nos clients, l'intégrité, le progrès dans nos collectivités, le souci des gens et l'atténuation des répercussions sur les populations et l'environnement.

À tous les échelons, la Société est soucieuse de réduire le risque climatique. Ses engagements climatiques se concrétisent par des mesures et des structures ciblées : points permanents à l'ordre du jour du Conseil, plan de rendement de notre chef de la direction, groupes de travail multidisciplinaires, etc. La concrétisation de ces engagements est mesurée par des cibles et des IRC et communiquée selon un processus officiel.

### Engagements énoncés dans la politique

La **Politique sur les changements climatiques** présente notre structure de gouvernance et nos engagements à cet égard en précisant les périodes d'examen et les rôles et responsabilités. Elle vient elle-même se greffer à notre Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux (GRES), qui inclut également la **Politique sur les droits de la personne**, la **Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux** et la **Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale**.

### Examen de la politique

EDC réalise des examens périodiques pour orienter l'actualisation de son Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux. Elle repère ainsi les occasions d'adapter ses politiques à ses pratiques ESG, à ses activités, aux besoins de ses clients et aux pratiques exemplaires émergentes au chapitre de la gestion des risques environnementaux et sociaux.



Un examen consultatif complet doit être effectué au minimum tous les trois ans pour réviser et approuver la Politique sur les changements climatiques. Les révisions sont accompagnées d'une description détaillée des changements majeurs et d'une justification. Nos parties prenantes tant internes qu'externes jouent un rôle essentiel dans ce processus, mais ce sont le Comité de direction et le Conseil d'administration qui donnent l'approbation finale.

Dans le cadre de la révision du Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux, nous avons entrepris en 2021 un examen consultatif de la Politique sur les changements climatiques, qui n'est pas sans rappeler son élaboration en 2019. Mené par un groupe de travail, cet examen comprend entre autres une analyse de l'environnement visant à relever les pratiques exemplaires du secteur et de nos pairs, et un document de réflexion sur le cadre, les justifications, les principaux enjeux et les priorités dudit examen.

Le document de réflexion inspirera les consultations publiques qui se tiendront auprès d'associations industrielles et professionnelles, d'organisations de la société civile, de partenaires bancaires nationaux et d'autres organismes de crédit à l'exportation, ainsi que les rencontres d'information ciblées avec des clients. EDC fera aussi appel à certaines équipes internes et à son Conseil consultatif ESG, et tiendra des séances virtuelles ouvertes à tous les employés intéressés par le sujet.

En 2022, une fois les documents préparés, il s'agira de recueillir des commentaires par l'entremise d'activités de mobilisation des parties prenantes et en mettant en place de canaux de rétroaction. Une fois celle-ci colligée et intégrée, nous publierons un document de réponse public en même temps que la politique revue. Tous ces éléments offriront une vue d'ensemble de notre manière d'intégrer les rétroactions reçues dans l'examen de la politique.

Pour en savoir plus sur les initiatives de mobilisation des parties prenantes en marge de l'examen de la politique, consulter la section Mobilisation des parties prenantes à la [page 13](#) et le [Rapport annuel intégré 2021](#).

# OPÉRATIONNALISATION DE LA POLITIQUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## AMBITION

EDC soutient l'Accord de Paris sur le climat de 2015, qui vise à renforcer l'action climatique mondiale et à amorcer la transition vers une économie sobre en carbone.

### ENGAGEMENTS ÉNONCÉS DANS LA POLITIQUE

- ✓ Mesurer et surveiller les émissions de carbone et, à compter de 2020, fixer des cibles pour réduire l'intensité en carbone de notre portefeuille de prêts.
- ✓ Préparer la mise en application des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques.
- ✓ Continuer de faire état de l'empreinte environnementale d'EDC et de la réduire.
- ✓ Faire preuve de plus de transparence au sujet de notre approche envers les secteurs à forte intensité en carbone, en commençant par clarifier notre position sur le charbon thermique.
- ✓ Intégrer les occasions et risques associés aux changements climatiques (comme l'intensité en carbone et d'autres considérations relatives au crédit ou non) dans nos processus d'évaluation des risques pour favoriser la prise de décisions éclairées concernant les transactions, qu'elles soient liées à un projet ou non.
- ✓ Aider nos clients à atténuer les risques liés au climat et à saisir les occasions connexes en leur offrant des produits et services de financement, d'assurance et du savoir, tout en mettant à profit notre expertise en matière de risque international.
- ✓ Accroître nos activités axées sur les technologies propres et sobres en carbone.
- ✓ Encourager nos clients évoluant dans les secteurs à forte intensité de carbone à rendre publiques leurs données sur le climat, en commençant par leurs émissions annuelles de gaz à effet de serre et, au besoin, à se fixer des cibles claires de réduction des émissions.
- ✓ Collaborer activement avec nos pairs du secteur financier pour nourrir le dialogue et intensifier l'action quant aux occasions et risques associés aux changements climatiques.

### NOS INITIATIVES

- Engagement à atteindre la carboneutralité d'ici 2050
- Engagement à fixer des cibles pour 2030 quant à l'intensité en carbone du portefeuille de financement en vue de réduire les émissions qui y sont associées
- Comptabilisation du carbone rattaché aux émissions financées conforme aux normes du PCAF
- Établissement d'une cible et d'une stratégie de réduction de l'empreinte opérationnelle pour tenir compte de l'ensemble des émissions de GES découlant de nos activités
- Consultation de tiers sur les rapports du GIFCC et l'amélioration annuelle
- Production de rapports internes et externes relativement au climat
- Amélioration des analyses par scénario climatique
- Mise à l'essai d'un projet visant la prise en compte des enjeux climatiques dans les risques et les décisions de crédit
- Prise en compte des enjeux climatiques dans l'évaluation des risques non liés au crédit
- Technologies propres
- Finance durable
- Obligations vertes
- Agir comme leader dans les projets du secteur (Principes de l'Équateur, Organisation de coopération et de développement économiques et institutions financières canadiennes)
- Guide sur la production de rapports conformes aux recommandations du GIFCC pour les clients
- Forums et conférences pour les clients
- Exigences en matière de divulgation climatique visant nos clients

### OUTILS DE SOUTIEN

- › Cible d'intensité en carbone 2023
- › Rapports d'EDC conformes aux recommandations du GIFCC
- › Rapports des clients conformes aux recommandations du GIFCC
- › Processus de diligence raisonnable pour les transactions en matière de climat
- › Leadership dans les forums internationaux

## Supervision du Conseil et de la direction

L'équipe de la direction veut faire d'EDC un leader de la transition vers la carboneutralité. Guidés par la chef du développement durable, le Conseil, la haute direction et les comités de soutien participent à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation de notre approche des risques et des occasions climatiques.

Le Conseil d'administration supervise l'orientation et la stratégie ESG ainsi que les politiques de gestion des risques, notamment la Politique sur les changements climatiques, dont l'avancement est régulièrement communiqué selon un processus officiel. De plus, en 2021, le climat a été un point permanent à l'ordre du jour du Conseil étant donné son importance dans le processus de suivi de notre gestion des résultats, comme indiqué dans les rapports pour l'actionnaire ou sur les technologies propres.

La même année, poussée par l'élargissement de son réseau d'influence, EDC a réorganisé le Groupe du développement durable en profondeur pour y ajouter des ressources et des postes de leadership liés au volet ESG. Parmi les changements importants, on note l'officialisation du titre de première vice-présidente, Commerce durable et facilitation des affaires et chef du développement durable, octroyé à Justine Hendricks, et la création des nouveaux postes de vice-présidence (v.-p., Politiques ESG et v.-p., Stratégie, rayonnement et présentation des résultats liés aux pratiques ESG).

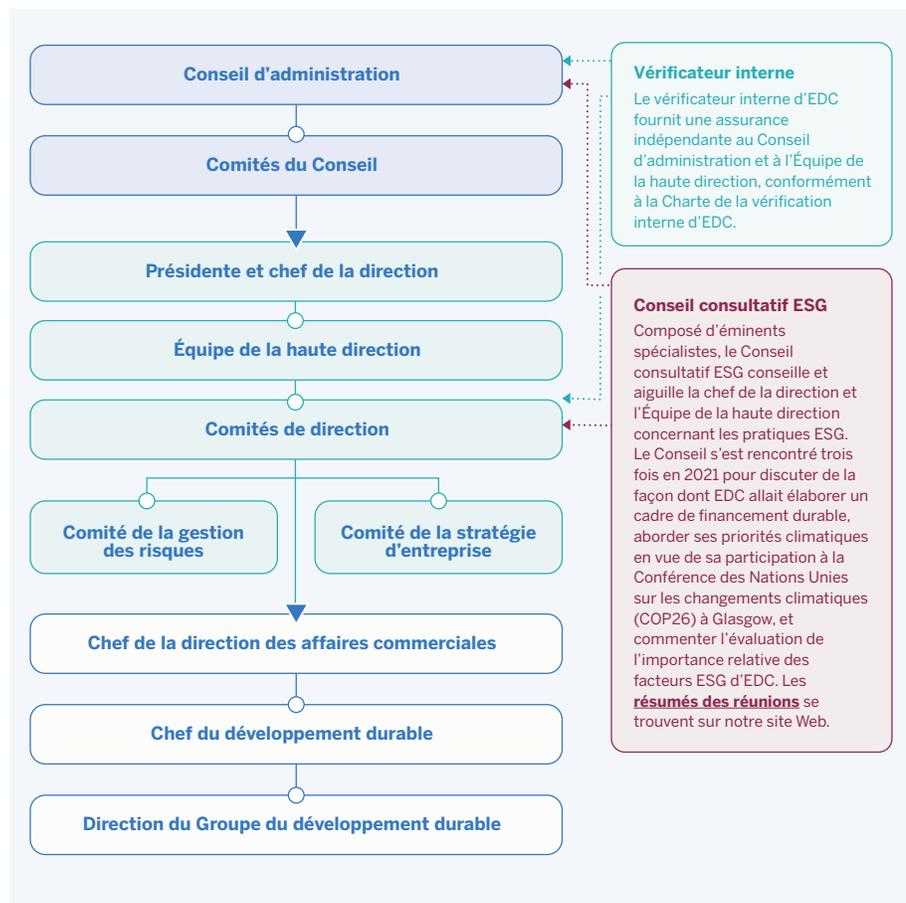
Cette nouvelle structure confie l'élaboration, l'instauration et la mise à jour de la Politique sur les changements climatiques, ainsi que son application et son efficacité, à la chef du développement durable (à titre de responsable de la politique). En qualité de surveillant ou surveillante de la politique, le ou la v.-p., Politiques ESG doit pour sa part surveiller, assurer et attester la conformité à la politique, mais aussi signaler les cas de

non-conformité à la personne responsable de la politique. La Vérification interne d'EDC fournit quant à elle une assurance indépendante au Conseil d'administration et à l'Équipe de la haute direction, conformément à la Charte de la vérification interne d'EDC.

L'importance de la production de rapports a été mise en évidence par la création du poste de v.-p., Stratégie, rayonnement et présentation des résultats liés aux pratiques ESG, qui se concentre sur la divulgation et son adéquation avec le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (PDNU). Ce sont les comités de direction qui communiquent l'information quantitative et stratégique au Conseil et à ses comités.

Le Conseil, le Comité de direction et les comités de soutien ont tous des attributions distinctes dans la supervision de la Politique sur les changements climatiques, qui sont décrites dans le tableau ci-dessous et accompagnées d'exemples d'activités réalisées pendant la période du rapport.

## Structure de gouvernance de la composante ESG



## En 2021, le Conseil et ses comités ont consacré 16 heures aux questions ESG.

### Canaux d'information du Conseil

- Mark Carney, président du Conseil de stabilité financière, présente des données au Conseil d'administration d'EDC.
- Le ministère de l'Environnement présente des données au Comité de direction.
- La présidente et chef de la direction, la chef du développement durable et la directrice, Relations internationales d'EDC ont fait partie de la délégation canadienne à la COP26.

## Gouvernance ESG

		Responsabilités	Activités en 2021
<b>Conseil</b>	Conseil	Les questions ESG figurent régulièrement aux ordres du jour du Conseil. En 2021, celui-ci a tout particulièrement discuté de carboneutralité, des modifications à la Politique sur les changements climatiques et de sa mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise au point sur la mise en œuvre de la Politique sur les changements climatiques pour le Conseil</li> <li>Présentations régulières de la chef du développement durable sous la forme de mémoires au Conseil</li> <li>Sondage visant à évaluer la gouvernance, qui a confirmé qu'une expérience approfondie des risques climatiques était incontournable dans la matrice des compétences du Conseil</li> <li>Activités de développement des connaissances sur les risques et les occasions climatiques à l'aide de spécialistes sectoriels externes</li> </ul>
	Comité de la gestion des risques	Ce comité supervise le Cadre de gestion des risques d'entreprise, qui inclut le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux. Il vérifie régulièrement la conformité à la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale et reçoit chaque trimestre de l'information à jour sur la mise en œuvre du cadre, qui comprend la Politique sur les changements climatiques et la Politique sur les droits de la personne. Le comité examine par ailleurs les rapports sur la gestion et la suffisance du capital, dont les processus de simulation panorganisationnelle et relatifs aux risques climatiques utilisés pour détecter, mesurer et signaler les risques à quantifier aux fins du capital.	
	Comité du développement des affaires et du rendement	Ce comité voit aux progrès de la stratégie ESG, de son application à ses résultats, ce qui comprend les indicateurs de rendement clés. Il est régulièrement informé sur la stratégie climatique via notre tableau de bord de l'intensité en carbone, notre tableau de bord sur le carbone et les résultats liés aux technologies propres.	
	Vérificateur interne	Le vérificateur interne fournit une assurance indépendante au Conseil et à l'Équipe de la haute direction, conformément à la Charte de la vérification interne d'EDC.	
<b>Haute direction</b>	Comité de direction	Ce comité planifie et dirige l'application de la stratégie ESG. La rémunération de ses membres est rattachée à l'atteinte de nos cibles d'intensité en carbone pour 2023.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examen de rapports climatiques pour s'informer et orienter les décisions</li> <li>Examen des progrès relatifs aux rapports quantitatifs (cible d'intensité en carbone pour 2023) et présentation au Conseil</li> <li>Participation à une séance spéciale de préparation à la COP26</li> </ul>
	Comité de la stratégie d'entreprise	Ce comité est responsable de l'orientation et de la supervision des initiatives, des décisions et des résultats stratégiques à l'échelle de la Société, notamment au chapitre ESG.	
	Comité de direction sur les questions ESG	Ce comité examine régulièrement des rapports sur les progrès de la stratégie ESG.	
<b>Externe</b>	Conseil consultatif ESG	Ce conseil donne des avis à la présidente d'EDC et à l'Équipe de la haute direction. La présidente du Conseil en est membre de droit et joue un rôle d'intermédiaire très important, tout comme la présidente et chef de la direction d'EDC.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Discussion, à la <b>réunion de novembre 2021</b>, sur les risques et les occasions ESG indispensables à l'élaboration de la stratégie ESG d'EDC</li> <li>En 2022, réunions plus fréquentes du Conseil consultatif ESG (trois fois par année)</li> </ul>
<b>Niveau opérationnel</b>	Groupe de travail sur l'empreinte opérationnelle, Groupe de ressources sur l'environnement	Ces groupes surveillent l'efficacité des pratiques organisationnelles durables et recommandent des solutions pouvant réduire l'empreinte opérationnelle d'EDC, surtout pour ce qui concerne la consommation de papier, d'énergie et d'eau ainsi que les déplacements professionnels. Ils font aussi état des données annuelles sur cette empreinte. La chef du développement durable en est la dirigeante-marraine.	<ul style="list-style-type: none"> <li>En 2021, rapport sur les données relatives à notre empreinte opérationnelle</li> <li>Ajout de sources d'émissions au calcul des GES issus de nos activités afin d'avoir un point de référence plus global relatif à nos engagements pour 2030</li> <li>Discussion avec des collègues de toute l'organisation pour trouver des occasions de réduire les émissions issues de nos activités</li> <li>Définition d'une stratégie pour réaliser des projets de réduction des émissions de GES en vue d'atteindre nos objectifs opérationnels</li> </ul>

Pour que l'Équipe de la haute direction prenne des décisions selon une vision à long terme, nous incorporerons les facteurs ESG au Programme de rémunération au rendement à long terme à partir de 2022. Cette mesure s'appliquera aux vice-présidents et vice-présidentes, ainsi qu'aux membres de la haute direction.

## Rôles et responsabilités au quotidien

La gestion des risques à EDC repose sur le modèle des trois lignes de maîtrise, qui sépare les rôles et responsabilités en trois lignes de gestion, au sein desquelles la gestion des risques est partagée par les employés de tous les secteurs de l'organisation.

## Rôles et responsabilités liés au Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux

Rôle ou équipe	Responsabilité
<b>Première ligne de maîtrise</b>	
<b>Équipes du Développement des affaires et de la Souscription</b>	Elle prend, assume, gère et surveille les risques, y compris ceux qui concernent des enjeux environnementaux, sociaux ou des droits de la personne. Elle effectue des évaluations préalables qui signalent à l'Équipe de la réussite ESG des clients les risques environnementaux ou sociaux potentiels ou avérés.
<b>Équipe de la réussite ESG des clients</b>	Elle repère, évalue, gère et surveille les enjeux et les risques environnementaux, sociaux ou liés aux droits de la personne, conformément aux exigences inscrites dans le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux et les documents connexes. Elle transmet les dossiers qui requièrent plus de surveillance ou d'orientation à l'Équipe de la politique ESG et à la deuxième ligne de maîtrise.
<b>Équipe de la politique ESG</b>	Elle élabore, met en place et tient à jour le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux. Elle guide l'Équipe de la réussite ESG des clients, l'Équipe du développement des affaires et l'Équipe de la souscription dans l'harmonisation du processus de diligence raisonnable avec le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux.
<b>Deuxième ligne de maîtrise</b>	
<b>Bureau de gestion des risques</b>	Il est responsable de la supervision et de l'approbation objective et finale des cotes de risque (sauf exception).
<b>Comité sur les relations et les transactions</b>	Il est responsable de la supervision et de l'analyse critique objective des évaluations du risque et des recommandations à cet égard (au niveau de la vice-présidence).
<b>Troisième ligne de maîtrise</b>	
<b>Vérification interne</b>	Elle est chargée d'effectuer des vérifications périodiques pour s'assurer du respect des principes énoncés dans le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux et des politiques, normes, lignes directrices et procédures décrites dans les documents connexes. Elle est également chargée de fournir au Conseil d'administration et à la haute direction une assurance indépendante selon laquelle le cadre d'EDC applicable à la gestion du capital est efficace et fonctionne bien. Elle fournit aux cadres supérieurs et au Conseil une assurance indépendante de l'efficacité des première et deuxième lignes de maîtrise en matière de gestion et de contrôle des risques. Elle donne aussi une assurance indépendante quant à la pleine mise en œuvre des politiques de GRES.

## Mobilisation des parties prenantes

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC collabore avec différentes parties prenantes, notamment le gouvernement du Canada, des organisations de la société civile, des associations sectorielles et commerciales, des partenaires bancaires, d'autres organismes de crédit à l'exportation, des partenaires étrangers et des clients. EDC mise sur sa vaste influence pour faire connaître son approche de la gestion des risques climatiques et recueillir les commentaires des parties prenantes à cet égard.

La maximisation de la valeur offerte à nos parties prenantes est au cœur de notre stratégie ESG; c'est ce qui nous permet de progresser en phase avec notre milieu en constante évolution. Puisque les besoins et les répercussions varient selon les parties prenantes, nous cherchons à nous adapter et à innover en fonction des différents contextes socio-institutionnels.

La mobilisation des parties prenantes vise entre autres à :

- veiller à ce que les avis des parties prenantes soient pris en compte dans nos processus;
- recevoir des commentaires sur les pratiques exemplaires et les attentes;
- répondre rapidement aux parties prenantes;
- faire participer plus de gens pour favoriser la diversité et l'inclusion;
- faire état des progrès accomplis par EDC.

En 2021, inspirés par ces objectifs, nous avons schématisé nos principales parties prenantes, leurs besoins, notre approche de mobilisation à leur égard et les responsabilités à l'interne découlant de notre relation avec elles. Après avoir procédé à une réorganisation interne et affecté davantage de ressources au volet ESG, EDC a pu profiter du tableau global ainsi brossé pour mettre sur pied un processus officiel de mobilisation des parties prenantes tant à l'interne qu'à l'externe.

## Groupes de parties prenantes avec lesquels EDC communique au sujet des changements climatiques



### Groupes potentiellement concernés

- Actionnaire
- Organisations de la société civile
- Clients
- Employés
- Grand public



### Avis et attentes externes

- Associations sectorielles et commerciales
- Autres organismes de crédit à l'exportation
- Conseil consultatif ESG



### Relations d'affaires

- Partenaires bancaires
- Partenaires étrangers

Les parties prenantes peuvent poser des questions et consulter les réponses de notre chef de la direction en tout temps sur le [site Web d'EDC](#).

Pour en savoir plus sur les activités de promotion des principes ESG auprès des parties prenantes, voir le [Rapport annuel intégré 2021](#).

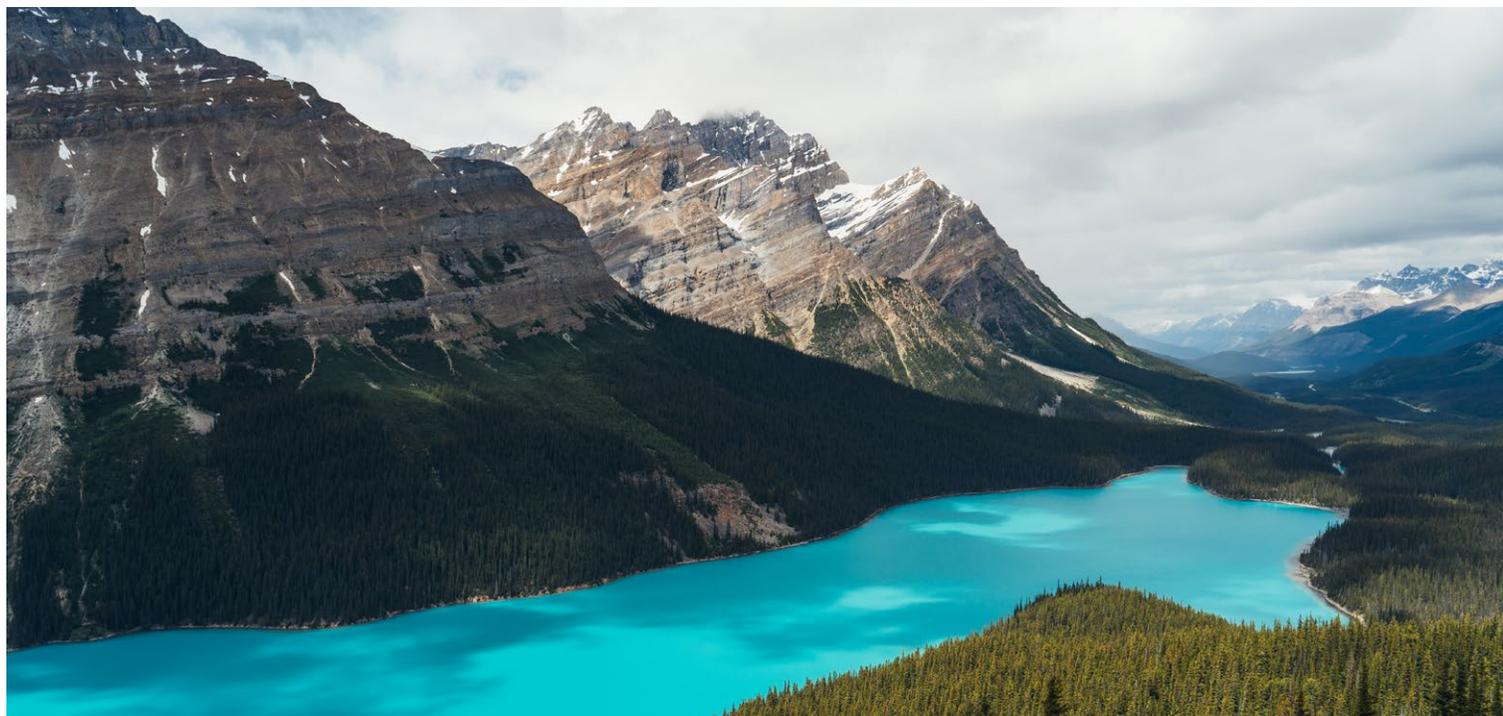
## COP26 : COMMENT LE CANADA PEUT MOBILISER DES CAPITAUX EN FAVEUR DE L'ACTION CLIMATIQUE

Au sein de la délégation canadienne de la COP26 à Glasgow, nous avons participé à une table ronde sur les mesures que peut prendre le Canada pour mobiliser des capitaux en faveur de l'action climatique, avec : Son Altesse Royale le prince Charles; la vice-première ministre et ministre des Finances, l'honorable Chrystia Freeland; le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, l'honorable Steven Guilbeault; le ministre des Ressources naturelles, l'honorable Jonathan Wilkinson; et des représentants du secteur privé du Canada. Ces discussions fort constructives ont fait ressortir ce qu'EDC peut faire pour contribuer à l'atteinte des objectifs climatiques du Canada, et souligné le fait que les gouvernements devront rallier une grande variété de partenaires pour surmonter le défi climatique. En effet, la collaboration et les partenariats au sein du secteur financier sont essentiels à la transition vers la carboneutralité.

# COP26

## GLASGOW





### GRANDES PRIORITÉS POUR L'AVENIR

Nous sommes toujours à l'affût de nouvelles façons d'intégrer les questions climatiques à notre gouvernance. Voici quelques projets prévus de 2022 à 2024 :

- Terminer l'examen du Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux et faire approuver la mise à jour de la Politique sur les changements climatiques par le Conseil.
- Intégrer une composante ESG à notre programme de rémunération au rendement à long terme des vice-présidents et de la haute direction. En 2022, cette composante portera surtout sur notre cible d'intensité en carbone et le secteur des technologies propres; d'autres mesures ESG s'ajouteront au cours de 2023 et 2024.
- Officialiser l'ajout d'un volet ESG et climatique au mandat des comités du Conseil.
- Produire des rapports transparents sur la mise en œuvre des initiatives climatiques au niveau du Conseil. Notamment, le volet ESG sera un critère de sélection des membres du Conseil, qui suivront une formation continue en matière de climat.
- Augmenter la fréquence des réunions du Conseil consultatif ESG (trois par an plutôt que deux fois par an).
- Poursuivre le développement de l'expertise et des ressources ESG à EDC.

### Principes de l'Équateur

En 2021, EDC a poursuivi l'intégration des exigences revues des Principes de l'Équateur (PE4) en matière de divulgation et de l'exigence voulant que les institutions financières qui adhèrent à ces principes tiennent compte de critères donnés relativement aux risques climatiques physiques et de transition. Elle a aussi maintenu son rôle de coprésidente du Groupe de travail sur les changements climatiques, et assumé le mandat d'affiner l'intégration des risques liés aux changements climatiques dans la nouvelle version du Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux des Principes de l'Équateur pour les transactions relatives à un projet.

## Stratégie

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC reconnaît la nécessité de mener par l'exemple dans la transition mondiale vers une économie carboneutre pour inciter autrui à faire de même. Sa Stratégie 2030 vise à servir l'intérêt à long terme du Canada selon ses valeurs, qui placent les questions ESG et climatiques au centre de tout de qu'elle fait. Pour ce qui est du climat, la Société est résolue à devenir carboneutre d'ici 2050 et à collaborer avec ses partenaires pour réussir une transition collective vers un avenir carboneutre.

### Carboneutralité d'ici 2050

Notre rôle dans la transition vers une économie sobre en carbone prendra de l'ampleur suivant l'accélération du changement. Nous continuerons de faire état de nos expériences et de nos apprentissages au fil de l'amélioration de notre approche et de nos méthodes entourant les risques et les occasions climatiques. L'atteinte de nos objectifs climatiques est un projet de longue haleine qui nécessitera la participation de nos clients, de nos parties prenantes et de nos pairs. D'ailleurs, la reconnaissance du lien entre nos mesures de lutte contre les changements climatiques et leurs effets sur le développement socioéconomique est indissociable d'une transition juste et inclusive.

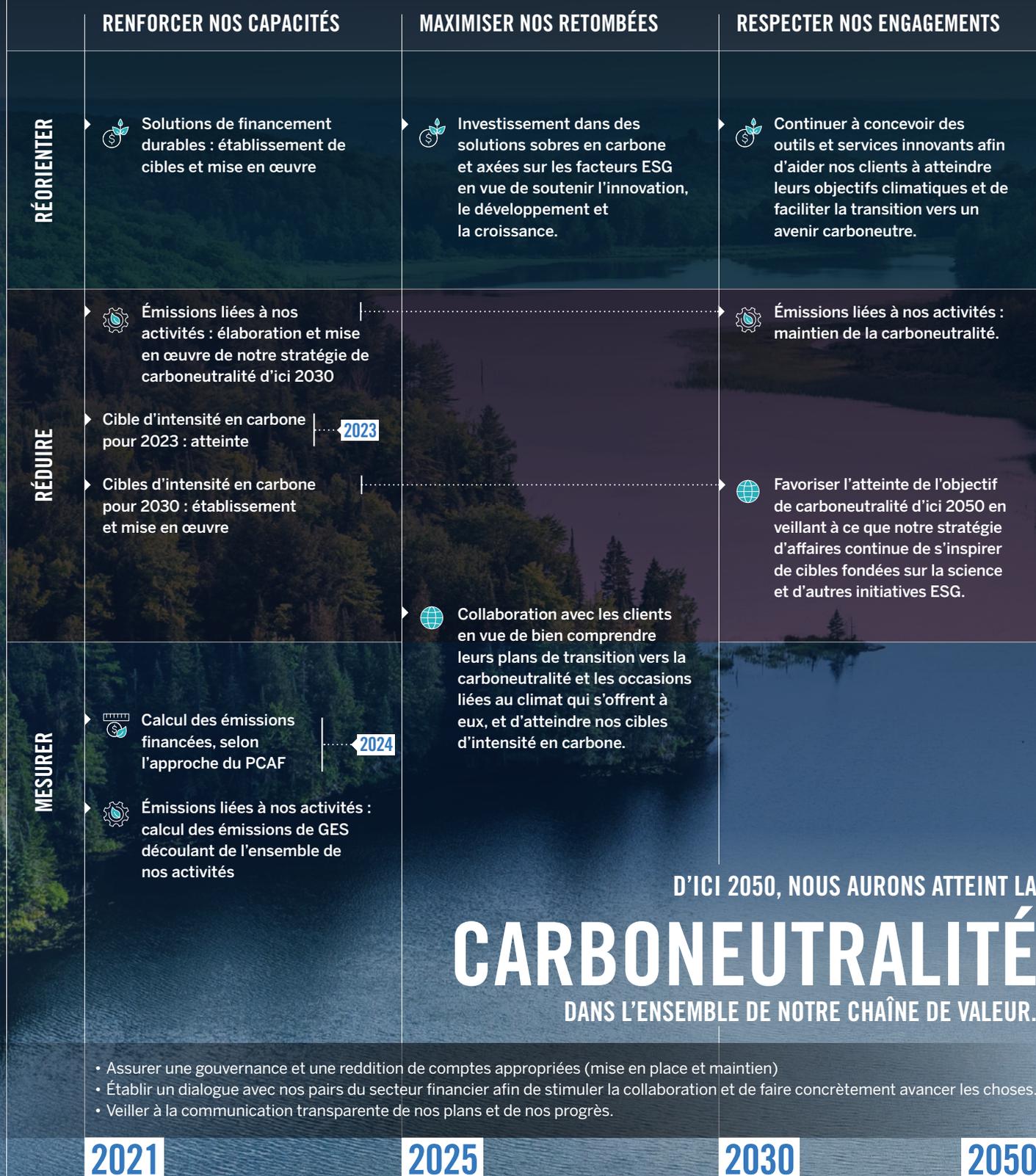


# CARBONEUTRALITÉ

Notre approche des changements climatiques repose sur notre engagement à atteindre la carboneutralité dans l'ensemble de nos activités d'ici 2050.

# CARBONEUTRALITÉ

## D'ICI 2050



## Occasions et risques liés aux changements climatiques à court, moyen et long terme

La Stratégie 2030 d'EDC vise à améliorer la réussite de ses clients, sa capacité à augmenter sensiblement la compétitivité commerciale du Canada, et sa contribution à la transition vers une économie plus équitable et durable. L'adoption d'une stratégie axée sur les retombées guidera nos choix des prochaines années et nous préparera à servir les intérêts du Canada et des entreprises du pays à long terme.

La pérennité de nos activités dépend de notre capacité à relever correctement les risques et les occasions d'importance liés aux changements climatiques. Pour ce faire, nous avons évalué les retombées de ces risques et occasions sur la Société, sa stratégie et sa planification financière à court, moyen et long terme, c'est-à-dire sur un an, cinq ans et plus de quinze ans. Ces horizons temporels correspondent à la nature de nos transactions, de nos actifs et des enjeux climatiques à moyen et long terme.

Pour intégrer les risques et les occasions climatiques, nous cherchons activement à comprendre l'exposition de nos portefeuilles de financement et d'assurances, par secteurs, aux risques physiques et de transition liés aux changements climatiques. Nos analyses nous permettent de cerner les risques et les occasions les plus importants pour orienter notre planification stratégique et nos décisions subséquentes.

## Secteurs de clientèle les plus vulnérables aux risques de transition

### Risques de transition

Secteurs	Risque de crédit	
	G CAD	% d'exposition totale
Produits industriels	22,2	16,8
Mines et métaux	9,7	7,4
Pétrole et gaz naturel	8,1	6,1
Production d'énergie	11,9	9,0
Transport	21,7	16,4

*Nota – Portefeuilles de financement et d'assurances seulement.*

### Risques physiques

Secteurs	Risque de crédit	
	G CAD	% d'exposition totale
Agriculture et produits forestiers	10,4	7,8
Mines et métaux	9,7	7,4
Immobilier	5,3	4,0

*Nota – Portefeuilles de financement et d'assurance seulement.*

## DÉFINITIONS DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT DU GIFCC



### Risque physique lié aux changements climatiques :

Risque d'événement climatique grave ou de changement climatique à long terme (chronique). Par risque physique grave, on entend un événement climatique extrême tel qu'un cyclone, un ouragan ou une inondation.

Les risques physiques chroniques sont associés aux changements à long terme des cycles météorologiques (ex. : températures moyennes plus élevées) susceptibles de causer la hausse du niveau de la mer ou des vagues de chaleur chroniques.

### Risque lié à la transition climatique :

Risque posé par la transition vers une économie plus sobre en carbone. Ils comprennent divers risques juridiques et liés aux politiques : contraintes faisant suite à l'adoption de politiques sur les émissions; imposition d'une taxe sur le carbone et aux autres politiques applicables; restrictions ou mesures incitatives en lien avec l'utilisation de ressources hydriques ou foncières; variations de l'offre et de la demande résultant de changements technologiques ou touchant les marchés; et risques de réputation engendrés par l'évolution des perceptions des clients ou de la collectivité au sujet de l'incidence d'une organisation sur la transition vers une économie plus sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques.

# APPROCHE DE L'INTÉGRATION DES RISQUES ET DES OCCASIONS CLIMATIQUES

## COURT TERME



### Évaluation annuelle des résultats

Dans notre rapport annuel adressé au Comité du développement des affaires et du rendement du Conseil, nous faisons état des risques et occasions climatiques ainsi que de leur incidence sur la planification de nos objectifs à court, moyen et long terme.

## MOYEN TERME



### Cibles pour 2023, 2025 et 2030

Notre stratégie à moyen terme pour contribuer à la transition du Canada vers une économie sobre en carbone est échelonnée de cibles pour 2023, 2025 et 2030. Ces cibles nous obligeront à rendre des comptes quant à notre objectif de réduire massivement les émissions. Notre stratégie relative aux technologies propres et notre Cadre de référence pour les obligations vertes, entre autres initiatives de financement, favorisent la concrétisation de cet engagement.

## LONG TERME



### Carboneutralité d'ici 2050

Notre engagement à atteindre la carboneutralité nous engage à tenir compte des risques et des occasions climatiques dans notre planification à long terme afin d'appuyer la transition du Canada vers une économie carboneutre.

## Stratégie en matière de technologies propres

Notre Stratégie en matière de technologies propres est un pilier essentiel de notre stratégie climatique. En 2012, EDC a reconnu les technologies propres comme un secteur d'action privilégié à moyen et long terme pour lutter contre les changements climatiques. Depuis, nous n'avons cessé d'augmenter notre soutien à ce secteur canadien en pleine croissance.

Notre stratégie en matière de technologies propres doit être appliquée à l'échelle de la Société, car elle a une incidence sur tous nos secteurs d'activité. Pour demeurer le plus important bailleur de fonds des entreprises de technologies propres du Canada, nous nous concentrons sur les champs d'action suivants :

- Favoriser la croissance des entreprises émergentes dans le domaine des technologies propres.
- Élargir le volet lié aux énergies renouvelables de notre portefeuille.
- Fournir du financement à l'appui de la transition de nos clients vers la carboneutralité.
- Travailler avec nos partenaires fédéraux pour accélérer la croissance.
- Développer des connaissances et des stratégies propres à ce secteur dans les domaines émergents (hydrogène et captage du carbone).

### Renforcement des capacités

Pour toujours mieux soutenir le secteur des technologies propres, nous nous engageons à approfondir nos connaissances ainsi que notre collaboration avec nos partenaires gouvernementaux et sectoriels. Nous investissons également dans la formation du personnel chargé de la gestion des comptes et des transactions liés aux technologies propres. Nous mesurons la réussite de notre stratégie grâce à des indicateurs de rendement quantitatifs, notamment la valeur des activités facilitées, le nombre de clients servis, la proportion des technologies propres dans le portefeuille total et le Net Promoter Score (NPS).



En 2021, nous avons affiché un NPS de 100 %, surpassant ainsi notre cible d'environ 30 %. En 2022, nous incluons dans le programme de rémunération au rendement à court terme de tous les employés le nombre de clients des technologies propres servis ainsi que la valeur des activités facilitées dans ce domaine.

Pendant l'année, nous avons également mis à jour notre définition des technologies propres pour qu'elle cadre avec les définitions de l'écosystème fédéral dans ce domaine et réponde aux attentes et aux préoccupations du secteur. Notre nouvelle définition englobe les transactions pour lesquelles les entreprises non spécialisées dans les technologies propres peuvent obtenir des solutions financières pour leurs projets à ce chapitre.

Pour en savoir plus sur les indicateurs et le rendement liés aux technologies propres, voir la section Indicateurs à la [page 25](#).



## TERMES IMPORTANTS

Les technologies propres désignent tout processus, produit ou service qui réduit l'incidence environnementale au moyen :

- d'activités de protection environnementale qui préviennent, réduisent ou éliminent la pollution ou toute autre dégradation de l'environnement;
- d'activités d'aménagement des ressources qui se traduisent par une utilisation plus efficace des ressources naturelles pour en prévenir l'épuisement;
- de l'utilisation de biens adaptés de façon à réduire nettement la consommation d'énergie ou de ressources par rapport aux pratiques habituelles.

## Analyse par scénario

En 2020, nous avons évalué l'incidence sur EDC d'une « transition désordonnée » vers une économie carbonneutre où les gouvernements prendraient rapidement des décisions politiques risquant d'entraîner des perturbations en vue de réduire les émissions de carbone, en nous basant sur les scénarios que la Banque d'Angleterre a formulés pour les compagnies d'assurances en 2019. Dans la foulée de cette démarche, nous nous sommes engagés à intégrer les leçons apprises et les pratiques exemplaires à notre analyse annuelle afin de mieux gérer les risques et les occasions liés au climat dans nos activités de financement et de souscription.

En 2021, nous avons effectué une analyse par scénario climatique qui se voulait plus détaillée que la version de l'année précédente (la première). Cette analyse a mis l'accent sur une « transition ordonnée » vers l'économie carbonneutre sur cinq ans (pour 2026).

Dans le cadre de ce scénario, nous avons présumé que les gouvernements prendraient des mesures progressives de réduction des émissions, ce qui occasionnerait des ajustements économiques graduels (réévaluation des actifs, augmentation des cours de l'énergie et diminution de la solvabilité des entreprises touchées). Le scénario de transition ordonnée cadre avec nos cibles d'intensité en carbone actuelles et futures; en ce sens, il est complémentaire à notre analyse de 2020.

Nous avons bonifié notre analyse en 2021 :

- en utilisant les méthodes et les outils conçus par l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en collaboration avec Oliver Wyman. Le calcul de l'exposition étant plus détaillé qu'auparavant grâce à l'utilisation des codes sectoriels du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord ou SCIAN, la différenciation des risques et l'évaluation des conséquences sont plus précises;
- en déterminant les conséquences futures sur la qualité du crédit des débiteurs actuels.

## Conclusions

Dans le scénario de transition ordonnée, notre niveau de capitalisation pourrait éponger le contrecoup financier estimé, nous permettant ainsi de maintenir notre seuil de solvabilité et d'accomplir notre mission. De plus, vu la faible importance relative des répercussions financières estimées pour 2026, nous aurions l'occasion d'encore augmenter la résilience de notre exposition au risque lié aux changements climatiques avant que les conséquences du risque de transition ne se concrétisent. Cette faible importance relative montre d'ailleurs que nos efforts soutenus pour réduire notre exposition aux secteurs particulièrement menacés

par les changements climatiques portent fruit. Enfin, les résultats de notre analyse par scénario climatique s'avèrent fort utiles dans l'élaboration de notre stratégie climatique et des cibles connexes de réduction de l'intensité en carbone.

Les cartes de densité suivantes illustrent notre exposition aux risques physiques et de transition en décembre 2021. Elles nous permettent de cerner les risques et les occasions liés aux changements climatiques dans nos portefeuilles de financement et d'assurance, puis de trouver des moyens de gérer ou d'atténuer ces risques. Les cartes reposent sur une évaluation basée sur les méthodes et les outils de l'Initiative financière du PNUE.

## Objectifs de l'analyse par scénario climatique

- Mieux comprendre l'exposition d'EDC aux risques climatiques.
- Évaluer les répercussions financières potentielles pour EDC dans chaque scénario.
- Orienter l'évolution des indicateurs d'EDC relatifs à la cible d'intensité en carbone et à l'appétit pour le risque.
- Éclairer les pratiques de gestion (occasions et risques) et recommander des plans d'action.

### Carte de densité de l'exposition d'EDC aux risques de transition au 31 décembre 2021

■ Faible ■ Modérément faible ■ Moyenne ■ Modérément élevée ■ Élevée

#### Portefeuille de financement



#### Portefeuille d'assurances

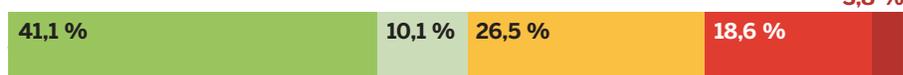


### Carte de densité de l'exposition d'EDC aux risques physiques au 31 décembre 2021

#### Portefeuille de financement



#### Portefeuille d'assurances



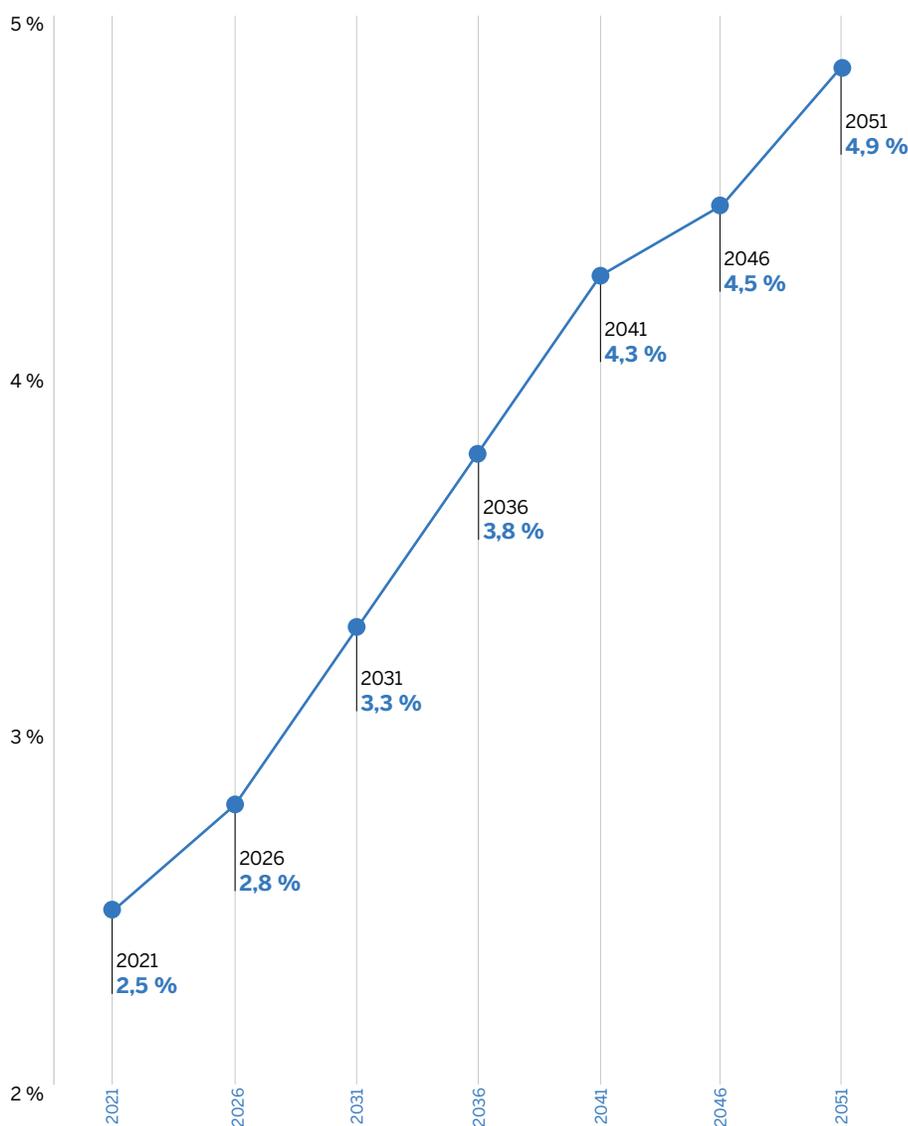
Le graphique ci-dessous illustre l'incidence du scénario de transition ordonné – qui fait appel aux modèles de l'Initiative financière du PNUE et aux commentaires d'EDC – sur la probabilité de défaut moyenne simple de tous les secteurs. Il illustre aussi les effets à long terme sur la qualité du crédit. Les conclusions tirées de l'analyse des probabilités de défaut ont été intégrées aux évaluations des risques climatiques à l'étape de la souscription et nous ont permis de prioriser des secteurs d'investissement présentant des risques élevés ou d'importants débouchés.

### GRANDES PRIORITÉS POUR L'AVENIR

#### Plan de 2022 à 2024

- Continuer d'accroître notre soutien financier au secteur des technologies propres et en établissant des cibles ambitieuses et en approfondissant davantage nos connaissances de ce secteur ainsi que la collaboration dans l'ensemble de l'écosystème.
- Publier un nouveau Cadre d'obligations durables qui décrira les conditions d'admissibilité relatives aux obligations vertes, sociales et de transition, et émettre des obligations conformes à ce cadre.
- Améliorer notre analyse par portefeuille des scénarios climatiques en tenant compte d'une plus longue période, de l'incidence de l'amortissement, des exigences réglementaires et d'une analyse ascendante des débiteurs.
- Intégrer les résultats de notre analyse par scénario climatique dans la stratégie climatique, la stratégie d'entreprise et les décisions connexes.
- Intégrer le risque climatique dans les modèles de calcul de la probabilité de défaut et de la perte en cas de défaut.
- Continuer les démarches visant à lancer de nouveaux produits axés sur les facteurs ESG.

### Probabilité de défaut moyenne de tous les secteurs



## Gestion des risques et des occasions

**Expliquer à nos parties prenantes comment nous cernons, évaluons et gérons les risques et les possibilités que recèlent les changements climatiques n'est pas qu'une obligation, c'est aussi une occasion à saisir. En intégrant ces risques dans nos évaluations de crédit et notre programme de gestion des risques en général, nous pouvons activement adapter nos activités et soutenir nos clients dans leur transition vers une économie carboneutre.**

### Identification et évaluation des risques climatiques

L'identification et l'évaluation des risques liés aux changements climatiques font partie intégrante du Cadre de gestion des risques d'entreprise d'EDC et de ses processus d'évaluation du risque non lié au crédit et de gestion des risques environnementaux et sociaux. Elles sont décrites en détail dans le [Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques](#) et la [Politique sur les changements climatiques](#), dont l'annexe A (Position sur le charbon thermique).

Ce Cadre établit tout particulièrement des paramètres clairs pour les transactions associées à la production d'électricité à partir de charbon thermique, de l'extraction de charbon thermique ou des infrastructures connexes. On y trouve aussi nos méthodes pour identifier les risques climatiques dans les transactions, qu'elles soient liées à un projet ou non.

Nous continuons d'améliorer ses méthodes de suivi de données pour le contrôle préalable des transactions et nous avons lancé un processus visant à recenser les divers indicateurs de risques climatiques lors de l'évaluation d'une transaction.

### Intégration des risques climatiques dans les évaluations de crédit

Pour EDC, des risques de crédit peuvent se concrétiser en raison de l'effet des changements climatiques sur l'économie en général, ou de l'exposition de la Société à des clients dont le modèle d'affaires ne contribue pas à un avenir sobre en carbone. Une contrepartie qui présenterait d'importants risques de crédit liés aux changements climatiques sans avoir ni plans, ni stratégies, ni objectifs pour les contrer exposerait EDC, et elle-même, à des risques juridiques, réglementaires, commerciaux, technologiques et de réputation.

Notre évaluation des risques de crédit liés aux changements climatiques d'une contrepartie tient compte des mesures que celle-ci a prises, ou compte prendre, pour réduire au minimum son empreinte écologique. Dans le cas d'une transaction non relative à un projet, elle tient également compte du secteur industriel, de l'emplacement et de la vulnérabilité aux risques de transition; dans le cas d'une transaction relative à un projet, elle couvre aussi les risques de transition et physiques.

## TERMES IMPORTANTS



### Secteur à forte intensité de carbone :

Secteur<sup>1</sup> qui, selon les critères d'EDC, génère habituellement des émissions de gaz à effet de serre annuelles élevées (ex. : transport aérien; fabrication de ciment; fusion et transformation des métaux; produits pétrochimiques; raffinage et préparation de produits chimiques; production d'énergie thermique; exploitation pétrogazière en amont).

### Évaluation des risques climatiques :

Exercice visant à déterminer les éventuels risques (physiques ou de transition) d'un projet en matière de changements climatiques.

<sup>1</sup> EDC considère qu'un secteur est à forte intensité en carbone si les émissions moyennes de ses installations au Canada émettent plus de 500 000 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (équivalent CO<sub>2</sub>) par année, selon les émissions de GES de niveau 1 déclarées dans le cadre du Programme de déclaration des GES d'Environnement et Changement climatique Canada, et celles communiquées par les grands transporteurs aériens canadiens. Ce seuil de contrôle sert à repérer les principaux secteurs examinés sous l'angle de l'intensité en carbone et ne sera pas utilisé pour déterminer si une transaction particulière se situe à l'intérieur ou hors du champ d'application de la cible. Ce constat repose actuellement sur les secteurs désignés à la suite du contrôle préalable décrit précédemment. Le processus de contrôle préalable en matière de changements climatiques effectué pour une transaction donnée est décrit dans notre [Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques](#).

## Nouvelle approche du financement des entreprises

Nous reconnaissons que notre façon d'intégrer à nos décisions de crédit les risques climatiques doit changer pour de bon, et au quatrième trimestre de 2021, nous avons entamé ce changement. Tout a commencé par le lancement d'un premier projet pilote à cet effet au sein de quelques équipes du Financement des entreprises, avec les objectifs suivants :

- Accorder plus d'importance aux risques climatiques dans le processus de contrôle préalable.
- Faire en sorte que les analystes financiers intègrent ces risques dans leurs évaluations de crédit pour les secteurs jugés intenses en carbone par EDC.

Il reste encore beaucoup à faire, mais au terme du projet pilote, nous avons bonifié le questionnaire d'évaluation du crédit au chapitre de la gestion des risques environnementaux et sociaux de façon à ce que les analystes financiers tiennent compte de certains facteurs climatiques au moment de souscrire une transaction associée à un des six secteurs à forte intensité de carbone. Par exemple, on demande maintenant à la contrepartie si elle a tenu compte des répercussions financières découlant de la transition vers une économie carboneutre et fait le nécessaire pour saisir les occasions de rendre ses activités plus sobres en carbone.

Le projet pilote sera examiné et évalué lorsqu'il aura pris fin, en juin 2022. Il a été conçu de manière à ce que nous puissions raffiner nos méthodes au fil de nos apprentissages et en fonction de l'évolution des normes du marché. Nous entendons poursuivre nos efforts pour améliorer nos processus, en mettant l'accent sur les aspects suivants :

- l'évaluation du degré et de la portée potentielle des risques climatiques identifiés;
- l'intégration de ces risques à notre terminologie et à notre classification des risques;
- l'amélioration de notre approche des risques de transition et des risques physiques, qu'ils soient liés au crédit ou non.

## Gestion des risques climatiques

Dans le cadre de notre premier projet pilote sur la prise en compte des risques climatiques dans les décisions de crédit, nous identifions les risques liés aux changements climatiques, décidons de la façon de les gérer (atténuation, transfert, acceptation ou contrôle) et les classons par ordre de priorité selon l'importance de leurs répercussions. La formation visant les analystes financiers comprend d'ailleurs des exemples montrant comment consigner ces risques dans les documents de crédit et comment en tenir compte dans leurs décisions de souscription. Selon la nature du risque climatique, les analystes financiers peuvent décider, par exemple :

- de majorer le taux d'intérêt effectif des emprunts en raison du risque de refinancement plus élevé;
- d'intégrer les dépenses d'investissement ou de fonctionnement prévues dans les modèles financiers;
- d'évaluer les répercussions sur la rentabilité et les éventuelles amendes et pénalités;
- d'évaluer les répercussions sur les risques de réputation connexes.

Notre outil « Comprendre les exigences liées au climat » aide les responsables de comptes à cerner les clients et transactions à forte intensité de carbone, et à comprendre les engagements d'EDC au chapitre du climat, dont ses rôles et responsabilités. Notre processus établi de contrôle préalable des transactions non relatives à des projets inclut les risques climatiques dans l'évaluation des risques environnementaux. Nos conseillers de la Gestion des risques environnementaux et sociaux évaluent alors le niveau de risque que présente le client et vérifient s'il est disposé à améliorer son bilan climatique avec l'aide d'EDC. Les conseillers peuvent ensuite recommander à l'entreprise de s'engager à améliorer son bilan et sa divulgation en matière de climat.

## RALLIER LES ENTREPRISES DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En 2020, nous avons commencé à exiger, pour certains produits, que les clients en amont et en aval du secteur du pétrole et du gaz naturel s'engagent à divulguer des renseignements liés aux changements climatiques conformément aux recommandations du GIFCC.

Cette exigence est entrée en vigueur en 2021 pour les renouvellements et les nouvelles transactions auprès d'EDC. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un travail de longue haleine, mais nous sommes déterminés à aider les entreprises à mettre en œuvre les recommandations du GIFCC. Jusqu'à maintenant, notre soutien a pris la forme de webinaires, d'un guide pratique et de conversations téléphoniques avec les clients concernés. Ces clients en tireront une capacité concurrentielle et une résilience accrue, et nous serons ainsi mieux placés pour comprendre les risques et les occasions associés au financement de leurs activités.





## PERFECTIONNEMENT DES EMPLOYÉS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LES ENJEUX ESG

En 2021, nous avons instauré une mesure fondamentale pour outiller notre personnel : une formation obligatoire sur les bases des principes ESG pour tous les employés. Cette formation explique la définition des facteurs ESG, leur rôle important dans notre stratégie d'entreprise, et la place de nos engagements et de nos rapports climatiques dans nos activités. Elle a permis à tous les employés de comprendre pourquoi les risques climatiques doivent être gérés correctement et intégrés dans le cadre de gestion des risques de toute la Société si l'on veut maintenir la valeur à long terme d'EDC sur un marché qui se transforme rapidement.



Le milieu étant en transformation perpétuelle, nous tenons une réunion trimestrielle sur les changements climatiques avec les équipes sectorielles concernées pour nous assurer que la première ligne de maîtrise est au courant des nouveaux risques. Ces réunions permettent aussi de faire mieux connaître les initiatives et les activités d'EDC en la matière et leur incidence possible sur la gestion des risques climatiques.

### Dialogue avec les clients et les employés

Au-delà de nos processus de diligence raisonnable, nous travaillons étroitement avec nos clients pour atténuer les risques actuels ou potentiels liés aux changements climatiques en mobilisant des connaissances, dans le but de répondre aux besoins de la clientèle tout en réalisant nos propres objectifs.

### GRANDES PRIORITÉS POUR L'AVENIR

#### Plan de 2022 à 2024

- Affiner notre approche des risques de transition et des risques physiques, qu'ils soient liés au crédit ou non.
- Réaliser un projet pilote de Services consultatifs ESG pour soutenir les clients d'EDC.
- Hiérarchiser les risques climatiques en ordre d'importance.
- Catégoriser nos priorités en matière de risques et d'occasions liés aux changements climatiques et fixer des cibles et des indicateurs connexes, puis bonifier cette liste de priorités.
- Former et renseigner le personnel d'EDC sur l'identification et la gestion des risques climatiques liés ou non au crédit.

## Indicateurs et cibles

**Notre double fonction d'institution financière et de société d'État canadienne nous donne la double responsabilité d'établir nos propres cibles et d'influencer nos clients et nos partenaires pour nous assurer que toutes les parties de la chaîne de valeur s'engagent dans la transition vers la carboneutralité.**

Dans la foulée, nous nous engageons à montrer plus de transparence quant à notre portefeuille en divulguant des renseignements liés aux changements climatiques, et à encourager nos clients à faire de même. L'année 2021 a été un tournant à cet égard : nous avons défini notre programme climatique ainsi que ses indicateurs et ses cibles en vue d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

### Carboneutralité d'ici 2050 : indicateurs et cibles fondées sur la science

En s'engageant à devenir carboneutre d'ici 2050 en juillet 2021, EDC a clairement fait savoir à ses parties prenantes, à ses clients et à ses homologues qu'elle compte jouer un rôle de premier plan dans la transition vers une économie carboneutre. Elle s'est aussi engagée à améliorer encore la transparence de ses rapports en se joignant au Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF). En tant que membre, la Société divulguera les données

entourant les émissions de GES issues de son portefeuille de financement dans les trois prochaines années, en utilisant les méthodes du PCAF.

Nous nous sommes en outre engagés à établir nos cibles en nous fondant sur la science et nous annoncerons notre première cible d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Nous avons fait d'importants progrès en 2021 : nous avons recueilli des données climatiques et mis à l'essai la méthode de suivi des capitaux de transition de l'Accord de Paris pour tous les secteurs à forte intensité de carbone visés par notre cible pour 2023. Nous avons en outre participé à de nombreux forums, dont la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26), où nous avons parlé de notre expérience et contribué au développement de pratiques exemplaires pour l'établissement et l'adoption de cibles dans le secteur financier. Nous sommes impatients de continuer ces conversations, en route vers un monde carboneutre en 2050.

### Indicateurs

EDC fait le suivi de plusieurs indicateurs et en fait rapport en vue d'évaluer et de gérer les risques et les occasions à ce chapitre.

### Portefeuille de financement

Notre portefeuille de financement représente la majeure partie de nos activités (64 %). En règle générale, notre exposition aux clients à cet égard est directe et à long terme, d'où l'importance de veiller à ce que nos relations avec eux cadrent avec les objectifs climatiques d'EDC, et de bien comprendre la manière dont elles cadrent.

### Portefeuille de financement, par risque lié à la transition climatique

Depuis 2020, EDC gère son portefeuille de financement des entreprises et financement de projets de manière à atteindre sa cible pour 2030, soit réduire de 40 %, par rapport à 2018, son exposition aux secteurs les plus intenses en carbone. Ses progrès, considérables, réduisent par le fait même son exposition aux risques de transition de ces secteurs. Nous continuons néanmoins à travailler avec les clients de ces secteurs pour les aider à prendre le virage carboneutre.

### Mesure et suivi des progrès vers l'atteinte de la carboneutralité

	Indicateur	2021	2020	Cible
<b>Portefeuille de financement<sup>1</sup></b>	Exposition financière aux secteurs à forte intensité de carbone (en millions de dollars)	13,6	19,0	Réduction du financement de 22,4 G\$ à 13,5 G\$
	% de réduction par rapport à la valeur de référence	39,3	15,2	(40 %) d'ici 2023
<b>Émissions de GES liées aux activités</b>	Niveaux 1, 2 et 3 (tonnes d'éq. CO <sub>2</sub> )	3 793	7 617	Carboneutralité dans nos activités d'ici 2030
	Intensité en charbon (tonnes d'éq. CO <sub>2</sub> par employé)	1,96	4,21	s. o.
<b>Financement de l'action climatique<sup>2</sup></b>	Financement de l'action climatique dans les pays en développement (milliards de dollars)	0,085	0,142	s. o.
<b>Technologies propres</b>	Activités facilitées dans les technologies propres (milliards de dollars)	6,305	4,547	
	Nombre de clients financiers du secteur des technologies propres	324	288	

<sup>1</sup> Les actifs d'EDC sont principalement libellés en dollars américains; ainsi, les valeurs d'exposition présentées ici ont été ajustées selon les taux de change en vigueur au moment de l'établissement de la cible.

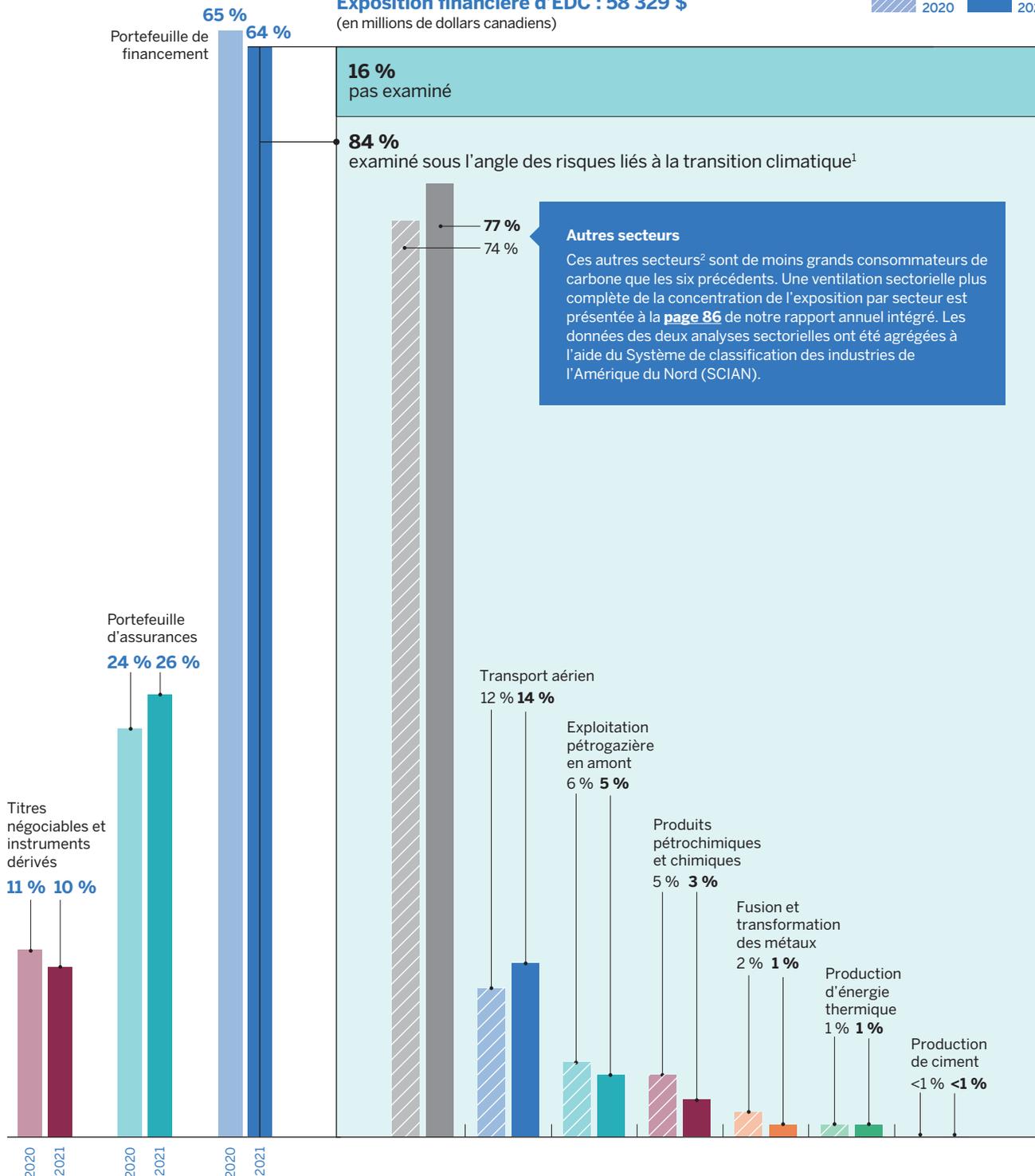
<sup>2</sup> « Financement climatique » s'entend d'un financement local, national ou transnational qui vise à soutenir des mesures d'atténuation ou d'adaptation liées aux changements climatiques, selon la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris.

**Concentration du portefeuille d'EDC au 31 décembre 2021 (en %)**

**Portefeuille de financement d'EDC au 31 décembre 2021 (en %)**

**Exposition financière d'EDC : 58 329 \$**  
(en millions de dollars canadiens)

2020 2021



<sup>1</sup> Financement structuré, financement de projets et financement des entreprises (au Canada et à l'étranger). En 2021, le portefeuille de financement d'EDC a connu une baisse, principalement en raison d'une diminution des engagements de financement et des remboursements nets sur les prêts. Cette diminution s'est révélée proportionnellement plus prononcée dans les portefeuilles examinés sous l'angle des risques climatiques, ce qui s'est traduit par une proportion moindre d'examen.

<sup>2</sup> Autres secteurs concernés : transport et entreposage; fabrication; services publics sobres en combustibles fossiles; exploitation minière et exploitation en carrière (à l'exclusion du pétrole et du gaz naturel); construction; biens immobiliers; finances et assurances; industrie de l'information et industrie culturelle; commerce de gros et de détail; administration publique; agriculture; activités de soutien à l'exploitation minière, pétrolière et gazière; autres services.

### Émissions de GES de la Société

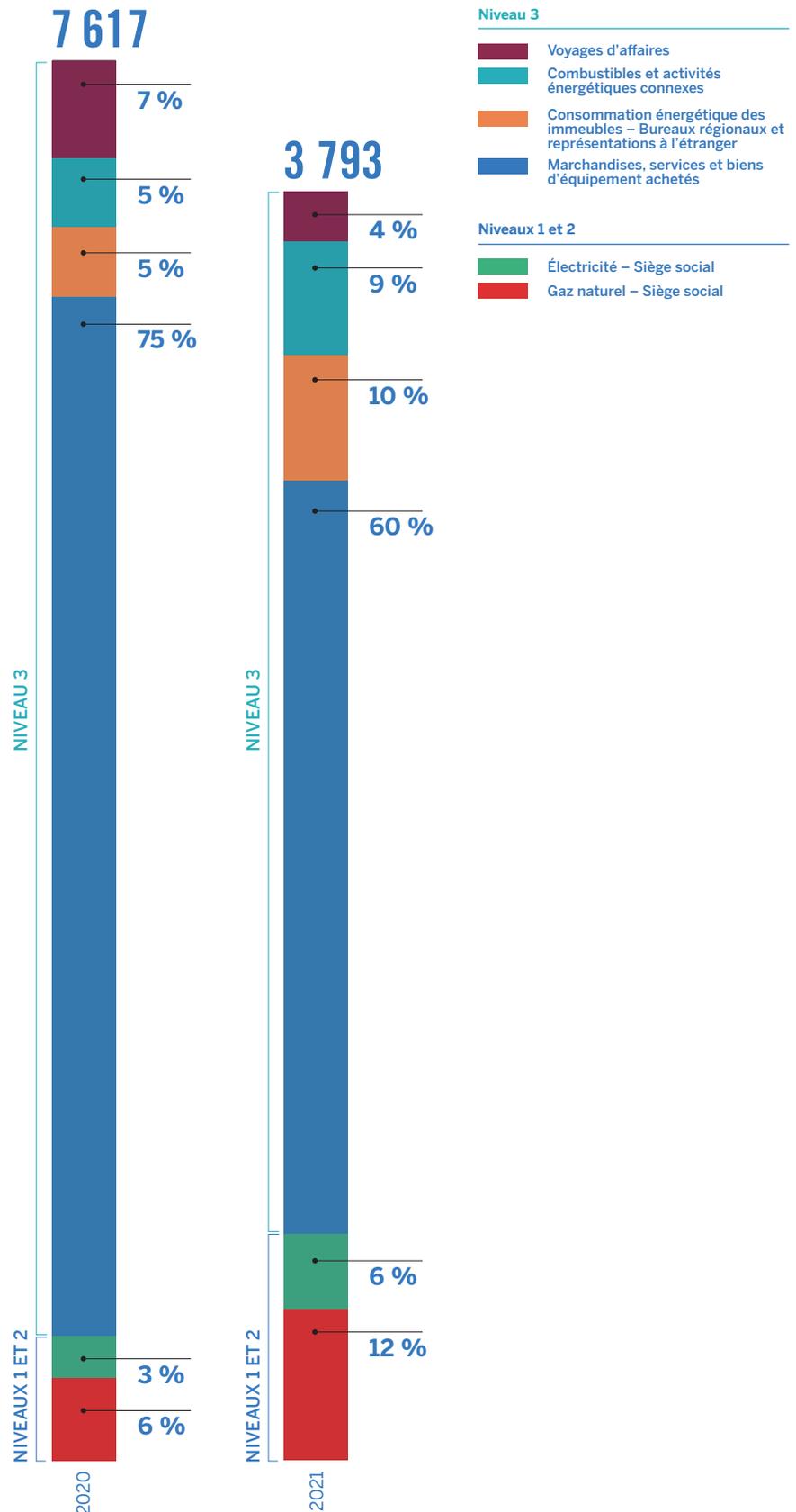
Nous nous employons à mesurer et à communiquer avec transparence les émissions de GES liées à nos activités depuis plusieurs années. Nous reconnaissons qu'il y a toutefois des points à améliorer pour satisfaire aux normes en constante évolution du secteur, surtout celles du **Protocole des gaz à effet de serre**.

C'est dans ce but qu'en 2021, nous avons examiné nos méthodes pour communiquer nos émissions avec une firme externe d'experts-conseils et cerné avec elle les améliorations à apporter. Résultats : une version révisée des inventaires des GES de 2019 et 2020, et la modification des méthodes de calcul pour 2021.

- D'autres catégories d'émissions de niveau 3 ont ainsi été ajoutées afin de tenir compte de l'ensemble des émissions de GES liées aux activités d'EDC, notamment :
  - » la consommation d'énergie dans les bureaux sous-loués;
  - » la consommation d'énergie dans les bureaux régionaux et les représentations à l'étranger;
  - » les émissions liées aux biens et services achetés;
  - » les émissions liées aux déchets, au navetage des employés et à la consommation énergétique en amont (production du gaz naturel et de l'électricité utilisés au siège social);
  - » les émissions liées aux déplacements par train, aux séjours à l'hôtel et aux véhicules personnels des employés utilisés pour leurs déplacements d'affaires (le calcul n'en tenait auparavant pas compte).
- Révision des sources de données et des méthodes connexes pour améliorer la précision des calculs, par exemple :
  - » révision des facteurs d'émission entourant l'électricité et le gaz naturel, selon les données du gouvernement du Canada;
  - » utilisation des données de notre système de réservation interne et de facteurs d'émission à jour (DEFRA) pour les déplacements professionnels.

Ces révisions ont changé les résultats des rapports précédents sur les émissions de GES. Selon les normes de comptabilisation et de déclaration du GHG Protocol, les émissions de GES liées aux activités d'EDC en 2021 s'établissaient à 3 793 tonnes d'éq. CO<sub>2</sub> – soit 1,96 tonne d'éq. CO<sub>2</sub> par employé –, contre 7 617 tonnes d'éq. CO<sub>2</sub> en 2020. Cette réduction des émissions découle en partie des

### Émissions de GES liées à nos activités (tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>)



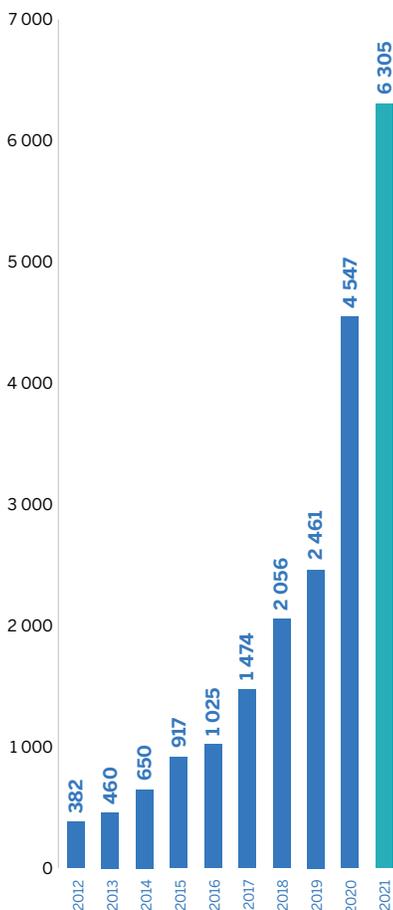
Nota – Les déchets, la consommation de papier et le navetage des employés représentant moins de 1 % des émissions de GES liées aux activités d'EDC, ces pourcentages ne sont pas présentés ici. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des composantes.

restrictions sur les voyages d'affaires et sur l'utilisation de nos immeubles en raison de la pandémie. Toutefois, nous estimons que nos scénarios de retour au bureau nous aideront à poursuivre sur cette lancée et à atteindre notre objectif de carboneutralité. Pour des précisions sur nos méthodes et les autres indicateurs relatifs au contexte opérationnel pour 2019 et les années précédentes, voir notre [site Web](#).

### Technologies propres

Nous demeurons un chef de file du financement des technologies propres au Canada en élargissant notre portefeuille lié aux énergies renouvelables et en travaillant de concert avec nos partenaires au sein de notre écosystème afin d'appuyer les entreprises en croissance du secteur. Les indicateurs associés à la croissance de notre proposition de valeur dans ce secteur comprennent la valeur des activités facilitées et le nombre de clients servis. En 2021, EDC a servi 324 entreprises du

### Activités facilitées dans le secteur des technologies propres, au 31 décembre 2021 (en millions de dollars canadiens)



secteur des technologies propres en 2021, soit 13 % de plus qu'en 2020, et facilité des activités totalisant 6,3 milliards de dollars, une augmentation de 39 % par rapport à l'année précédente. À titre indicatif, en 2015, EDC comptait 86 clients du secteur des technologies propres et avait facilité des activités totalisant 917 millions de dollars.

### Financement de l'action climatique dans les pays en développement

En 2021, EDC a aussi fourni 84,9 millions de dollars **VALIDÉ** comparativement à 142 millions en 2020 – en financement lié au climat pour donner suite à l'engagement du gouvernement du Canada dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, principalement en appuyant des transactions sobres en carbone ou résilientes aux changements climatiques dans les pays en développement.

### Obligations vertes

Le monde réclame de plus en plus que les produits et services qui assurent son fonctionnement utilisent les ressources de la planète sans menacer sa pérennité. En parallèle, plus d'investisseurs tiennent à comprendre les retombées de leurs décisions de placement et à soutenir des personnes et des entreprises qui contribuent à un changement positif. Les obligations vertes représentent une part importante de ces investissements, et en 2014, EDC a été la première institution financière canadienne à en émettre.

Depuis 2014, les fonds issus de ces obligations ont financé près de 30 transactions, d'une valeur de plus de deux milliards de dollars, dans une multitude de secteurs qui contribuent tous à la protection de l'environnement ou à l'atténuation des changements climatiques. Ces transactions ont permis d'éviter l'émission de près de 6 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>. Nous continuerons donc d'émettre des obligations vertes pour appuyer la croissance du secteur des technologies propres et de notre portefeuille de prêts écoresponsables.

Chaque année, nous publions des données sur les émissions évitées grâce à ce programme dans notre Rapport sur les retombées des obligations vertes, dont la prochaine édition viendra plus tard en 2022. Nous calculons les GES conformément au Protocole des gaz à effet de serre, reconnu mondialement, tout en cherchant sans relâche à améliorer la qualité de nos données et nos rapports.

Dans cette optique, nous comptons demander à un tiers de valider nos méthodes en 2022.

Nous avons beaucoup à apprendre des autres OCE et des institutions financières en ce qui concerne la conception de produits écologiques. Nous entrevoyons aussi d'excellentes occasions de collaborer avec eux pour améliorer le soutien offert aux exportateurs au fil de la transition ordonnée vers un monde carboneutre; conscients que l'écoresponsabilité est une priorité pour beaucoup, nous continuerons de chercher des moyens de soutenir l'expansion du marché des obligations durables.

### Faits saillants de 2021

- En 2021, EDC avait deux obligations vertes en circulation, d'une valeur totale de 1,0 milliard de dollars.
- Pour la troisième année consécutive, EDC a été nommée au conseil consultatif du comité directeur des principes des obligations vertes, des principes des obligations à incidence sociale et des principes des obligations écologiques, un organe de l'International Capital Markets Committee (ICMA).

### Discours de la chef de la direction et de la chef du développement durable d'EDC

La collaboration revêt une grande importance pour les ambassadrices de la stratégie climatique d'EDC que sont Mairead Lavery, chef de la direction, et Justine Hendricks, chef du développement durable. C'est pourquoi elles veillent à échanger fréquemment avec les parties prenantes qui font partie de notre écosystème. En 2021, elles ont pris la parole dans le cadre de divers événements (réunions des dirigeants d'OCE du G7 et du G12, Conseil des relations internationales de Montréal [CORIM], Canadian Club of Toronto). Elles ont fait état de notre approche des changements climatiques et de notre engagement à atteindre la carboneutralité, tout en soulignant les grandes possibilités et les importants obstacles qui se profilent à l'horizon, et la nécessité de se mobiliser et de collaborer pour assurer la transition vers une économie carboneutre.

### Cibles

L'objectif d'EDC de devenir carboneutre d'ici 2050 est un jalon important dans la définition de sa vision à long terme en matière de lutte contre les changements climatiques. Nous continuons d'élaborer notre plan pour honorer cet engagement, un plan qui, nous le savons, doit être crédible, fondé sur la science et échelonné de cibles à court terme.

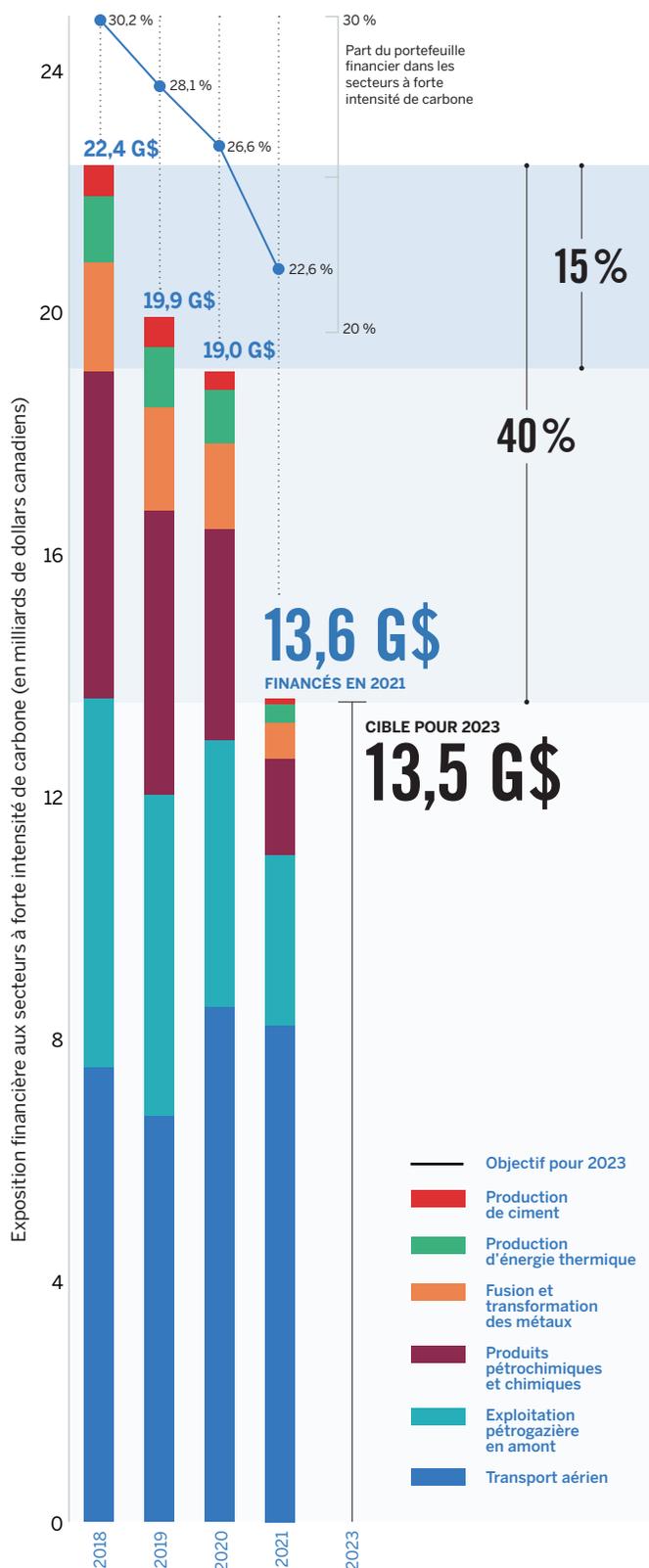
#### Cible d'intensité en carbone pour 2023

Un des principaux objectifs de notre stratégie 2030 est de nous imposer comme leader dans l'établissement de pratiques commerciales responsables et comme chef de file des pratiques ESG dans le secteur financier. Pour y parvenir, deux éléments sont importants : notre cible d'intensité en carbone et notre objectif de carboneutralité dans tous nos secteurs d'activité et dans nos propres activités d'ici 2050.

En 2019, nous nous étions fixé comme cible de réduire de 15 % (par rapport à 2018) notre exposition aux secteurs les plus intenses en carbone d'ici 2023, ce qui incluait les prêts, les garanties et les engagements. En 2020, nous avons dépassé cet objectif et fait passer notre cible à 40 % d'ici 2023.

Cette nouvelle cible d'intensité en carbone nous amènera à réduire notre exposition aux six secteurs les plus intenses en carbone de 22,4 milliards de dollars à 13,5 milliards de dollars. Grâce à une gestion de portefeuille proactive et à des paramètres clairs guidant nos activités dans ces secteurs, nous avons réduit notre exposition à 13,6 milliards de dollars en 2021, soit à seulement 100 millions de dollars de notre cible pour 2023. Comme nous avons dépassé nos objectifs au cours des deux premières années et que nous souhaitons continuer sur cette lancée, nous entendons fixer en 2022 une cible plus ambitieuse encore pour 2023, soit 12,2 milliards de dollars, en plus d'annoncer d'autres cibles dans le cadre de notre engagement envers la carboneutralité.

#### Cible d'intensité en carbone d'EDC – Progrès accomplis (chiffres ajustés pour tenir compte des taux de change<sup>1</sup>)



<sup>1</sup> Les actifs d'EDC sont principalement libellés en dollars américains; à ce titre, la valeur des expositions a été ajustée pour tenir compte des taux de change en vigueur au moment où la valeur cible a été établie.

### Cible d'intensité en carbone pour 2030

Afin de respecter notre engagement d'avoir un portefeuille carboneutre d'ici 2050, nous avons besoin d'une cible intermédiaire fondée sur la science pour nous assurer de réduire les émissions de GES à un rythme suffisant.

D'où la cible pour 2030. Nous utiliserons des jeux de données et des méthodes de calcul externes fiables pour établir des cibles sectorielles fondées sur la science et nous préparer à seconder nos clients associés à des secteurs à forte intensité de carbone dans leur transition vers un avenir carboneutre.

En tant que signataire du PCAF, nous serons en mesure de calculer les émissions financées dans tous les autres secteurs de notre portefeuille et, ainsi, de trouver des occasions de les réduire conformément à l'engagement de carboneutralité d'EDC.

### Cible de financement durable

L'économie canadienne se transforme pour devenir carboneutre. Par conséquent, EDC ne doit pas mettre de côté le rôle de catalyseur qu'elle peut jouer en fournissant du financement durable. Elle compte soutenir davantage les entreprises prêtes à faire la transition, notamment en établissant et en communiquant une cible de financement durable d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2022, qui soutiendra différents mécanismes (solutions pour les technologies propres, obligations vertes, prêts liés à la durabilité et produits du savoir).

## GRANDES PRIORITÉS POUR L'AVENIR

Plan de 2022 à 2024

- Publier le Rapport sur les retombées des obligations vertes pour 2021.
- Continuer d'améliorer et de divulguer nos indicateurs de retombées en fonction du nouveau cadre d'obligations durables, qui permettra à EDC d'émettre des obligations sociales et de transition, en plus d'obligations vertes.
- Annoncer publiquement, et mettre en œuvre, des cibles sectorielles fondées sur la science pour 2030, à commencer par les secteurs à forte intensité de carbone que nous jugeons prioritaires, ainsi que des cibles de financement durable.
- Continuer la mise en œuvre d'initiatives en cours visant à réduire les émissions de GES liées à nos activités, par exemple :
  - » réduire les émissions provenant des voyages d'affaires après la fin des restrictions concernant les déplacements;
  - » réduire la consommation d'énergie dans nos installations en fonction de leur moindre utilisation;
  - » acheter des crédits compensatoires.
- Divulguer les émissions de GES issues de notre portefeuille selon les méthodes du PCAF.



## Annexe

### Index du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques

Conformément à nos engagements en matière de transparence et de divulgation, nous voulons présenter clairement les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du **Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques** (GIFCC). Le tableau ci-dessous indique où il est question de chacune des recommandations dans le présent document.

Divulgations recommandées	Référence d'EDC
<b>Gouvernance</b> : Présenter la gouvernance en matière d'occasions et de risques liés aux changements climatiques dans l'organisation.	Pages 8 à 14
a) Description de la surveillance des occasions et des risques liés aux changements climatiques effectuée par le Conseil d'administration.	Pages 10 à 12
b) Description du rôle de l'équipe de direction dans l'évaluation et la gestion des occasions et des risques liés aux changements climatiques.	Pages 10 à 12
<b>Stratégie</b> : Présenter les effets réels et potentiels des occasions et des risques liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise, si ces renseignements sont importants.	Pages 15 à 21
a) Description des occasions et des risques liés aux changements climatiques à court, moyen et long terme relevés par l'organisation.	Pages 17 à 18
b) Description des effets des occasions et des risques liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.	Pages 17 à 21
c) Description de la solidité de la stratégie de l'organisation par rapport aux différents scénarios liés aux changements climatiques, par exemple le scénario de réduction de 2 °C ou plus.	
<b>Gestion des risques</b> : Présenter la façon dont l'organisation identifie, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques.	Pages 22 à 24
a) Description des processus d'identification et d'évaluation des risques liés aux changements climatiques de l'organisation.	Page 22
b) Description des processus de gestion des risques liés aux changements climatiques de l'organisation.	Pages 23 à 24
c) Description de la façon dont les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés aux changements climatiques sont intégrés au processus général de gestion des risques de l'organisation.	Fera l'objet d'un rapport ultérieur.
<b>Indicateurs et cibles</b> : Présenter les indicateurs et les cibles permettant d'évaluer et de gérer les occasions et les risques pertinents liés aux changements climatiques, si ces renseignements sont importants.	Pages 25 à 30
a) Description des indicateurs employés par l'organisation pour évaluer les occasions et les risques liés aux changements climatiques en fonction de sa stratégie et de ses processus de gestion des risques.	Pages 25 à 28
b) Divulgence des émissions de gaz à effet de serre (GES) de niveaux 1, 2 et (s'il y a lieu) 3 et des risques s'y rapportant.	Page 27
c) Description des cibles employées par l'organisation dans sa gestion des occasions et des risques liés aux changements climatiques et des résultats obtenus quant à l'atteinte de ces cibles.	Pages 29 à 30

## Nous joindre

Nous serions ravis de connaître vos impressions pour poursuivre le développement et l'amélioration de notre approche vis-à-vis des droits de la personne. Pour nous envoyer commentaires ou questions sur ce rapport, ou pour trouver davantage d'informations sur notre engagement en matière de droits de la personne, visiter notre [site Web](#).

### Exportation et développement Canada

150, rue Slater  
Ottawa (Ontario) K1A 1K3  
Canada

1-800-229-0575

[www.edc.ca/fr/contactez-nous](http://www.edc.ca/fr/contactez-nous)

EDC est propriétaire de marques de commerce et de marques officielles. Toute utilisation d'une marque de commerce ou d'une marque officielle d'EDC sans sa permission écrite est strictement interdite. Toutes les autres marques de commerce figurant dans ce document appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les renseignements présentés peuvent être modifiés sans préavis. EDC n'assume aucune responsabilité en cas d'inexactitudes dans le présent document.

© Exportation et développement Canada, 2022. Tous droits réservés.